

NRESOURCES

7ème édition de MOTA/ Paris

MES PRIORITÉS :

- PROSPECTION,
 - CERTIFICATION
DES RÉSERVES MINIÈRES,
 - TRAÇABILITÉ
DES PRODUITS MINIERES
MARCHANDS
-

**KIZITO
PAKABOMBA**

Ministre des Mines



EDITORIAL

JANV-FEV 2023

Marcel MUBENGA



NRESOURCES

RECEPISSE DE DECLARATION DE PUBLICATION

N° MIN/CM/LMO/SRM/AOÛT/041/2018

Tél. : 09 9875 8532 - 0850002121

E-mail : nresources2016@gmail.com

Editeur Directeur Général
Marcel MUBENGA

Rédacteur en Chef
Gaby KUBA BEKANGA

Secrétaire de la Rédaction
Didier KAMESA MWANA

Rédaction centrale

Marcel MUBENGA
Gaby KUBA
Didier KAMESA MWANA
M.M. SHAPENG
MK Darmey
Hervé Kashama
Gomez MAYA

Correspondants

Type SWELE (USA)
Laurent DUPART (Canada)
Helna MUBENGA (Allemagne)
Donald MATA (RSA)

Photographes

Djo Images Kambala
Serge Olelaela
Emmanuel Mbele
Mustache Muhanya

Mise en page

Didier Kamesa
Tél. (+243) -818145725
-823932387

IMPRIME PAR
PRINTING STATION
COPY SERVICE
+243 898 777 704

Pas de répit pour le bien-être du peuple congolais (Remake)

Pas de moindre ! C'est un fossé creusé depuis un peu plus de 18 ans, qu'il fallait combler. depuis son arrivée à la tête du Gouvernement des Warriors, le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde s'évertue à trouver des moyens, premièrement pour le combler, atteindre la surface, puis, voler plus haut dans le firmament avec pour objectif de ramener le sourire aux Congolais. Voilà pourquoi, Sama Lukonde ne ménage aucun effort. Il est sur tous les fronts. Mais, cela en faisant face à un environnement socioéconomique général peu favorable à l'échelle planétaire, plombé par les efforts qu'il faut pour montrer de la résilience face à la pire des pandémies que l'humanité n'ait jamais connue. Ainsi, assurer la gratuité de l'enseignement primaire décrétée par le chef de l'État, apurer les arriérés des salaires des fonctionnaires, par ailleurs, déjà modiques accumulés depuis les 18 dernières années, construire les infrastructures inexistantes, réhabiliter celles qui sont dans un état piteux. Le tout, dans une conjoncture politique on ne peut plus délétère caractérisée par des tiraillements entre le pouvoir et l'opposition. Bref, c'est avec ce tableau sombre hérité du passé que Sama Lukonde est appelé à améliorer la vie d'une population pour le moins, pauperisée et clochardisée par les différents régimes qui se sont succédé au pouvoir depuis plus d'un demi-siècle. Il a fallu du cran, de la détermination, la conjugaison des efforts communs sous une vision incarnée par le président de la République «le peuple d'abord». C'est l'ambitieux programme du Gouvernement qui a été investi par la représentation nationale avec en toile de fond, le développement à la base des 145 territoires de la RDC amorcé il y a peu pour bâtir un Congo fort, prospère et solidaire où chaque Congolais trouvera le part qui lui revient. Plusieurs jalons ont été posés, mais sans faire l'unanimité au sein de l'opinion. Il y en a qui disent qu'ils ne voient rien. Ils ont raison. Parce qu'ils ont une vue braquée uniquement dans les firmaments où, normalement, ce pays doit être hissé aux regard de ses potentialités naturelles. Il y en a qui disent qu'ils ne voient que trop peu de choses en train de changer. Ils ont également raison. Ils ont leur regard braqué sur la surface où l'iceberg commence à pointer sa face émergée. Les prix des billets de transports aériens ont été revus à la baisse. Ceux des surgelés vont l'être sou peu. L'agriculture est en train d'être relancée. Les détourneurs, les corrupteurs et les corrompus sont traqués sans ménagement. Le train de vie des institutions réduit. Les effectifs des fonctionnaires en voie d'être maîtrisés. Le trésor public en ressort ainsi regaillardir. Tout cela augure des lendemains meilleurs. Il y a en fin, ceux qui disent également qu'ils gardent l'espoir. Ils n'ont pas tort non plus. Car, ils ont une vue panoramique qui tient compte de tous les aspects. Ils savent que la grandeur de l'iceberg se trouve dans sa face immergée et la force d'une bâtisse, dans sa fondation. C'est la prise en compte de toute cette diversité d'opinions qui constitue le levier poussant et déterminant Sama Lukonde Kyenge à s'attaquer à tous les fronts à la fois pour offrir à tout le peuple congolais, à la fois très exigeant, exigeant, et aussi tolérant, ce Congo voulu fort, prospère et solidaire auquel il croit dur comme fer. On l'a vu en première ligne, lui et l'essentiel de son Gouvernement lors de l'éruption volcanique de Nyiragongo et lors de la pollution des eaux du Kasai et Tshikapa, par délégation de pouvoir pour le dernier cas. On l'a vu en première ligne pour reconforter les populations et les militaires au front dans les provinces sous état de siège. On l'a vu au front contre la Covid-19 avec notamment la réfection des machines à la clinique Ngaliema. On le voit désormais sillonnant le Congo profond pour lancer le programme du développement à la base des 145 territoires, à la manière d'un homme qui se voudrait omniprésent. C'est autant de sacrifices et d'abnégation en vue de matérialiser la vision du chef de l'État pour le bien-être du peuple congolais. Et le premier des Warriors ne se donne aucun répit. ■

A close-up portrait of Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a man with glasses and a blue suit, smiling slightly. He is wearing a gold pin on his lapel. The background is a solid red color.

«Nos préoccupations demeurent fondamentalement celles d’apporter des réponses aux problèmes permanents liés aux vécus quotidiens de notre peuple, en vue de consolider le contrat social qui le lie à nous, ses représentants appelés à défendre ses intérêts et réaliser son bonheur».

(Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, extrait du discours sur l’état de la Nation du 13 décembre 2021 devant le congrès)

En route vers le perchoir du Sénat

**Sama Lukonde Kyenge, un bilan élogieux
à la Primature**

P. 6



Kizito PAKABOMBA à la 7ème édition de MOTA à Paris

**Mes priorités : La prospection, la certification
des réserves minières et la traçabilité des pro-
duits miniers marchands**

P. 12



Rendre disponibles les réserves minières certifiées et promouvoir le potentiel de la RDC

**Le Service Géologique National du Congo à
pied d'oeuvre**

P. 18



**Encadrement des artisans, traçabilité des flux matières et perspectives du secteur mi-
nier artisanal en RDC**

Le Saemape excelle sous Jean Paul Kapongo

P. 22



Reconstitution de ses réserves minières P. 40

**KIBALI GOLDMINES se tape un nouveau gisement
riche en or**



NRESOURCES

7ème édition de MOTA/ Paris

MES PRIORITÉS :

- PROSPECTION,
 - CERTIFICATION
DES RÉSERVES MINIÈRES,
 - TRAÇABILITÉ
DES PRODUITS MINIERES
MARCHANDS
-

**KIZITO
PAKABOMBA**

Ministre des Mines





Hissé au perchoir du Sénat

Sama Lukonde Kyenge, un bilan élogieux à la Primature

Remplacé, depuis le 01 Avril 2024, au poste de Premier Ministre par madame Judith Suminwa Tuluka, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a été reconnu, il y a peu, par Modeste Bahati Lukwebo, le président du Sénat, comme le meilleur homme que la République démocratique du Congo ait jamais connu à la Primature. « Nous n'avons jamais connu un si bon Premier Ministre, qui a pu bien faire son travail et qui a su mettre tout le monde d'accord », disait-il au sortir de l'audience accordée, le 17 février par le Premier Ministre, Sama Lukonde au bureau du Sénat.

En effet, penser ou dire le contraire re-

viendrait à insinuer que le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo n'a rien fait à la tête du pays durant son premier quinquennat. Ce qui est archi-faux, car dans ce cas, il n'aurait pas pu bénéficier de plus de 73 % de votes favorables lors de la présidentielle du 20 décembre 2023, où les Congolais lui avaient renouvelé leur confiance.

Tenez, les deux premières années de son premier quinquennat étaient caractérisées par la mauvaise foi des collaborateurs du Chef de l'État, qui jouaient au blocage et au sape de l'action gouvernementale dans l'objectif de faire échouer le mandat et justifier l'échec de son prédécesseur.

Depuis la rupture de cette coalition de triste mémoire, Sama Lukonde avait reçu la lourde mission de relever les défis du développement du pays, dans un contexte socio-économique caractérisé par la sortie de la crise de COVID-19, la guerre russo-ukrainienne, et la guerre d'agression rwandaise.

Mais contre tous ces vents et marées, Sama Lukonde a pu marquer les esprits avec un bilan élogieux à la tête du gouvernement surnommé des Warriors, parce qu'il devrait se battre avec toutes ces réalités hostiles.

1. Composition d'un gouvernement qui met tout le monde d'accord après la crise FCC-CACH

Avant la rupture de la coalition

FCC-CACH, la population congolaise dans son ensemble, était plongée dans un désespoir total, face à une coalition déterminée à mettre en mal l'action du Président Félix Tshisekedi. Il a fallu que le Garant du bon fonctionnement des institutions prenne une décision courageuse de rompre cette coalition et de former un nouveau Gouvernement avec à sa tête Jean-Michel Sama Lukonde. Jeune et fort, Sama Lukonde, alors Directeur Général de la GECA-MINES, a accepté volontiers, la lourde mission lui confiée par le Chef de l'État, afin de relever les défis du développement du pays, dans un contexte politique, et socio-économique très difficile dans un monde post COVID

2. Gestion de la crise COVID-19

Le gouvernement Sama Lukonde a géré efficacement la crise COVID-19 en mettant en place, à temps, des mesures barrières avec la disponibilité du vaccin.

3. Gestion des catastrophes naturelles et crises humaines (État solidaire)

La gestion prompt et efficace des catastrophes naturelles et crises reste l'un des points positifs du gouvernement Sama Lukonde. De l'éruption volcanique de Nyiragongo aux inondations de Kalehe, en passant par la pollution des rivières Kasai, le drame d'électrocution de Matadi-Kibala, et plusieurs autres cas à travers le pays.

4. Mise en place et gestion de l'État de siège (Sécurité)

Face à la recrudescence des affaires de l'insécurité dans l'est du pays, le gouvernement Sama Lukonde a, sous l'impulsion du Chef de l'État, pris la décision d'instaurer l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Il a accompagné le Chef de l'État dans une diplomatie tous azimuts, notamment avec les processus de paix de Nairobi et de Luanda. Le gouvernement Sama a recruté et formé des éléments pour renforcer l'armée nationale et a mis en place la loi de programmation militaire. Il a réussi à faire lever le régime de notification pour l'achat des armes. Désormais l'armée peut bien s'équiper et défendre efficacement l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Le Gouvernement Sama Lukonde a soutenu sans

faillir les FARDC à travers la Campagne « Bendele ekueya te », qui vise à mobiliser toute la nation derrière les forces armées dans l'optique de gagner cette guerre injuste.

5. Accompagnement de la gratuité de l'enseignement pendant 3 ans

Le gouvernement Sama Lukonde a consolidé la mise en œuvre de la gratuité de l'éducation de base avec l'augmentation des salaires des enseignants (de 45% en 2022), l'alignement à la paie des enseignants restés impayés depuis plusieurs années, et l'augmentation, à 5 millions, du nombre d'enfants scolarisés à travers le pays. Il a entrepris la construction de nouvelles écoles et la réhabilitation d'anciennes écoles vétustes à travers le ministère de l'EPST.

6. Fonction publique : Mécanisation des agents et gestion des crises avec les syndicats

Le gouvernement Sama Lukonde a débuté le processus de nettoyage du fichier des agents et fonctionnaires de l'État à travers le ministère de la Fonction publique. Ce qui a permis au Gouvernement de procéder à la première augmentation des salaires des fonctionnaires de l'État à 45%, d'envoyer à la retraite des milliers des fonctionnaires, mais aussi de mécaniser plus de 80000 fonctionnaires de l'État. Il a bien

géré et les crises avec les syndicats qu'il n'y a eu que trop peu de grèves durant tout son mandat.

7. Pilotage du PDL-145 T

Le gouvernement Sama Lukonde a piloté avec brio le Programme de développement local des 145 territoires (PDL-145 T). Un programme ambitieux du Chef de l'État chiffré à 1,6 milliards USD, et qui, dans sa première phase, a doté chacun des 145 territoires de la République des infrastructures de base, notamment les bâtiments administratifs, les centres de santé, les écoles et tant d'autres infrastructures de portée sociale, qui n'avaient jamais existé auparavant. Au total plus de 2.100 ouvrages destinés à corriger les disparités de développement entre les zones rurales et les villes congolaises. De quoi dire que ce gouvernement Sama a eu un impact positif réel durant le premier quinquennat du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

8. 9èmes jeux de la Francophonie

L'Organisation avec succès de la 9ème édition des Jeux de la Francophonie du 28 juillet au 6 août 2023, est un pari gagné par le Gouvernement Sama Lukonde qui n'a ménagé aucun effort pour offrir à la population congolaise la possibilité de suivre de près cet événement de grande portée. Kinshasa a par





ailleurs levé le défi de construire des infrastructures nécessaires qui ont accueilli cette compétition et des athlètes venus de tout le monde Francophone. Une rencontre dont, contre vents et marées, la population s'est appropriée comme l'avait demandé le Président de la République, Félix Tshisekedi et le Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde.

9 Mobilisation des recettes et augmentation du Budget de l'État

Dans un élan d'interaction entre secteurs, les efforts de lutte sans merci engagée par le Gouvernement Sama Lukonde contre les anti valeurs, surtout la corruption et le détournement des deniers publics et la réactivation de l'Inspection Générale des Finances (IGF) par le Président de la République, ont permis une gestion orthodoxe des finances publiques et la maximisation des recettes par les différentes régies financières du pays.

Cette maximisation des recettes a permis au Gouvernement Sama Lukonde de mobiliser plusieurs milliards de dollars en seulement 3 ans de Gouver-

nance.

Malgré le contexte économique mondial post COVID-19, le Gouvernement Sama Lukonde avait commencé par augmenter sensiblement le Budget national. Exécuté à 5,8 milliards en 2020, le Budget exécuté en 2021 a été de 7,8 milliards USD, soit plus de 2 milliards USD engrangés dans une année de Gouvernance. En 2022, le gouvernement Sama Lukonde a mobilisé un budget de 13 milliards, un record jamais atteint. En 2023, un budget de plus de 15 milliards de dollars a été présenté.

Pour cette année 2024, Jean-Michel Sama Lukonde visait mobiliser 16 milliards USD de budget national. Il faut noter que tous ces budgets ont été présentés chaque fois devant le parlement dans le strict respect des délais constitutionnels.

10. Organisation d'élections sur fonds propres

Un autre pari gagné, haut la main, par le Gouvernement Sama Lukonde, est le financement, sur fonds propres, des élections générales du 20 décembre

2023. Alors que plusieurs n'y croyaient pas, Sama Lukonde n'a ménagé aucun effort pour respecter le délai constitutionnel en mettant à la disposition de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) tous les moyens nécessaires pour lui permettre de tenir ces élections très attendues par la population et la classe politique.

Financées à plus de 1 milliards de dollars US, les élections du 20 décembre 2023, restent bien inscrites dans les annales et dans l'histoire politique de la République démocratique du Congo comme des élections financées contre toute attente par le Gouvernement de la République, et cela sur fonds propres.

11. Recrutement des nouveaux magistrats

Faisant de la justice son cheval de bataille et cela malgré tous les maux décriés dans ce secteur, le Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde avait pris à bras le corps la problématique de l'augmentation des effectifs des magistrats conformément à la vision du Président de la République Félix Tshisekedi.

Pour la première fois dans l'histoire de la RDC, c'est sous le Premier Ministre Sama Lukonde que le Gouvernement, à travers le ministère de la justice et le Conseil supérieur de la magistrature, a procédé au recrutement de 5000 jeunes magistrats pour renforcer les effectifs déficitaires. À cet effet, une première vague de 2500 magistrats ont été formés, mécanisés et affectés sur l'ensemble du territoire national. 2500 autres seront à pied d'œuvre au cours de cette année 2024, car étant déjà budgétisé. Cette augmentation des effectifs des magistrats vient tant soit peu pallier la problématique de déficit des magistrats à travers le pays.

12 Alignement des médecins à la prime des risques

Aucun secteur de la vie nationale n'a été oublié par le Gouvernement Sama Lukonde. Des efforts énormes ont été réalisés pour arriver tant bien que mal à réduire sensiblement les différents problèmes sociaux qui se posaient avec acuité à travers le pays.

En effet, depuis avril 2021 jusqu'à son remplacement, le Gouvernement Sama Lukonde, sous l'impulsion du Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, a ali-

gné un effectif de 5.400 médecins à la prime de risque dont le paiement a été réparti de la manière suivante : 1.600 médecins en 2021 ; 1.600 autres au deuxième Trimestre 2022 et 2.200 médecins au 4ème trimestre 2022. Une prouesse à mettre à l'actif de Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge qui a fait de l'amélioration des conditions de vie des médecins son cheval de bataille.

Cette année 2024, un nombre important des médecins seront aussi alignés à la prime de risque conformément à la vision du Chef de l'État.

13. Opérationnalisation de la couverture santé universelle

Inscrite dans le programme quinquennal du Président Félix Tshisekedi, la couverture santé universelle n'a été matérialisée qu'à l'avènement du Premier Ministre Sama Lukonde. Aussitôt investi, le Chef du Gouvernement a pris une série des Décrets consacrant l'opérationnalisation de ce programme de grande portée pour le peuple congolais.

À ce jour, le programme de la Couverture Santé universelle a connu son début effectif avec la gratuité de la maternité dans plusieurs zones de Santé de la ville province de Kinshasa, prise

comme province pilote. Cette mesure est confortée par la construction des centres de santé dans le cadre du Programme de développement local des 145 territoires.

Outre la ville de Kinshasa, la Couverture Santé universelle sera élargie dans plusieurs autres provinces de la RDC afin de permettre aux plus démunis d'accéder gratuitement aux services sanitaires de base, en vue de répondre à la vision du Peuple d'abord prônée par le Chef de l'État.

14. Prise en charge des frais de gestion des ambassades et apurement des dettes des diplomates congolais et renforcement en équipement, matériels roulants et de Bureau

Sur le plan de la gestion des missions diplomatiques de la République démocratique du Congo, le Gouvernement Sama Lukonde n'a ménagé aucun effort pour mettre les ambassadeurs dans les meilleures conditions de travail.

Tout au départ, le gouvernement a déboursé près de 16 millions USD pour apurer les dettes des ambassades et consulats pour l'exercice 2020-2021

En ce qui concerne le dossier relatif à l'apurement du contentieux financier,





Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge

il faut noter qu'excepté cinq (5) ambassades qui ont communiqué en retard leurs coordonnées bancaires ou celles de leurs bailleurs, tous les arriérés des loyers des immeubles abritant les services des ambassades et des maisons ou appartements de résidence des diplomates pour les exercices 2020 et 2021 évalués à 10,013 millions USD et 4,078 millions d'euros ont été payés.

Des efforts ont été également fournis par le Gouvernement Sama Lukonde pour assurer les meilleures conditions aux diplomates. Leur prise en charge en termes d'émoluments et autres avantages devraient passer par voie bancaire, afin de leur permettre de percevoir leur dû à bonne date.

15. La Rumba congolaise admise au patrimoine de l'UNESCO

En trois ans seulement, le Gouvernement Sama Lukonde était sur tous les fronts pour parvenir à inverser la donne dans les différents secteurs de la vie du pays. La culture, très prisée en

grande majorité par la jeunesse, n'a pas été omise. Grâce à des efforts énormes, le Gouvernement, par le truchement du ministère de la Culture, des Arts et Patrimoine, a réussi à faire valider la rumba congolaise au patrimoine culturel de l'UNESCO.

Ainsi donc, la rumba congolaise fait désormais partie de la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Aux yeux de plusieurs observateurs, ceci constitue un nouveau jalon dans l'histoire de la rumba congolaise, qui a traversé siècles et frontières tout en se modernisant.

L'Unesco, réunie pour étudier une soixantaine de candidatures, a annoncé que la rumba congolaise, sur base d'un dossier présenté par le Congo-Kinshasa et le Congo-Brazzaville- était admise sur sa liste.

Elle y rejoint la rumba cubaine, inscrite en 2016 et, pour l'Afrique centrale, les polyphonies pygmées de Centrafrique (2003) ou les tambours du Bu-

rundi (2014).

16. Rapatriement des restes de Lumumba

Le gouvernement Sama Lukonde a aussi réussi, à rapatrier les restes d'Émery Patrice Lumumba, rendus à la RDC par la Belgique, plus de 60 ans après l'assassinat du premier Premier Ministre du Congo indépendant. Une mémoire pourtant théoriquement très respectée en RDC, mais qu'aucun gouvernement n'avait pu honorer avant le gouvernement Sama Lukonde.

17. Supervision de la visite du Pape

Le gouvernement Sama Lukonde a supervisé l'organisation de l'accueil du souverain pontife, le Pape François, qui avait visité la RDC.

18. Supervision de la visite du Roi Philippe des Belges

L'accueil du Roi Philippe des Belges a été un véritable succès dans la synergie des efforts conjugués par différents secteurs du gouvernement Sama Lukonde sous le leadership éclairé du Chef de



Le Sénateur Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge

l'État, Félix-Antoine Tshisekedi.

19. Construction du Centre financier de Kinshasa

Le gouvernement Sama Lukonde, sous le leadership duquel les régies financières ont pulvérisé les records du dépassement des assignations, ce qui a permis l'augmentation sans cesse croissante des budgets de tous les exercices sous son mandat, a initié la construction du Centre financier de Kinshasa.

20. Opérationnalisation de la mutualisation CENI-ONIP-INS

Sous son gouvernement, le Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde a tout mis en œuvre pour matérialiser la mutualisation des opérations entre la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), l'Office national d'identification de la population (ONIP) et l'Institut national de la statistique (INS).

Pour économiser les moyens, le Gouvernement s'était inscrit dans une démarche cohérente pour récolter les

données des concitoyens qui seront utilisées à différents niveaux par différents services de l'État. Il s'agit de la CENI pour les opérations électorales, l'ONIP pour l'identification de la population, et l'INS pour les statistiques qui doivent être constituées.

Aujourd'hui cette mutualisation est effective, car juste après les opérations d'enrôlement, la CENI a transmis ses matériels à l'ONIP pour amorcer l'opération de livraison de la carte d'identité nationale.

Les trois institutions disposent d'un cahier des charges commun qui définit les différentes spécifications techniques des données qui doivent être enregistrées au niveau de différents services de l'État, de telle sorte que ce cahier des charges précise les règles d'interopérabilité, c'est-à-dire, la possibilité pour ces différentes données d'être utilisées par les différents acteurs intervenants.

21. Atteinte de la 6ème revue avec le FMI

Après avoir bouclé avec succès la 5ème revue du Programme économique, avec le Fonds Monétaire International (FMI), le Gouvernement Sama Lukonde a reçu les encouragements de cette institution de Bretton Woods qui salue les efforts du Gouvernement de la RDC qui prépare la 6ème revue.

Pour bien entamer cette 6ème revue, une délégation de cette institution de Bretton Woods, en mission en RDC, a été reçue par le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde.

Avec à sa tête Monsieur Calixte Ahokossi, chef de mission pour la RDC qu'accompagnait Gabriel Leost, Représentant résident du FMI en RDC, cette délégation a rendu compte au Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde des travaux effectués dans le cadre de la préparation de la 6ème revue. Ils sont revenus en avril pour la revue proprement dite.

Le Conseil d'administration du FMI a déjà approuvé la 5ème revue en décembre 2023, une revue bouclée avec succès par le Gouvernement Sama Lukonde. Ce qui est une première en RDC que le Gouvernement arrive à un tel niveau dans l'exécution de son programme économique.

22. Retrait progressif de la Monusco

Après plus de 20 ans de présence en RDC, la Mission onusienne prépare son retrait du pays. Ce retrait voulu progressif a vu son processus être accéléré grâce à l'avènement du Gouvernement Sama Lukonde.

Un plan de transition échelonné, responsable et durable a été validé par les deux parties. Cet accord de transition est une nouvelle étape dans la relation entre la Monusco et le Gouvernement congolais. Il représente également la feuille de route pour les activités des 22 agences et programmes du système des Nations unies qui vont continuer de travailler avec le Gouvernement Congolais dans le cadre de l'aide au développement durant les 4 prochaines années, après le départ de la MONUSCO.

Le plan de transition pour le retrait progressif de la MONUSCO, est une étape très importante réalisée par le Gouvernement Sama Lukonde. ■

NResources



Kizito PAKABOMBA à la 7^{ème} édition de MOTA à Paris

Mes priorités : La prospection, la certification des réserves minières et la traçabilité des produits miniers marchands

La prospection, la certification des réserves minières et la traçabilité des produits miniers marchands ont été présentées comme les priorités de son programme d'actions par le ministre congolais des Mines, Kizito Pakabomba Kapinga Kalume, alors qu'il prenait part, récemment, à Paris, en France, à la 7^{ème} édition de Mining On Top Africa « MOTA ». Ayant bénéficié de la confiance du président de la République Félix-Antoine Tshisekedi

Tshilombo pour piloter le secteur minier dans le gouvernement Suminwa Tuluka, Kizito Pakabomba dit mettre un signe d'honneur à travailler pour la promotion des investissements en République démocratique du Congo. Il compte pouvoir attirer les investissements directs étrangers en travaillant sur la prospection pour bien connaître les réserves minières du pays et les certifier en vue de permettre aux investisseurs de voir exactement sur quel type de gisement ils vont se positionner et

de pouvoir établir leur plan de développement en fonction du Code minier en vigueur. Mais le ministre avoue que cela n'est pas suffisant. Pour lui, il faut également que l'on puisse avoir un climat des affaires apaisé. Et là-dessus, il rassure que le climat des affaires s'améliore de jour en jour grâce aux efforts qui sont faits depuis l'avènement du président Tshisekedi en 2019. Ainsi à ses yeux, la RDC se présente et se présentera encore mieux comme une terre d'opportunités pour le développement

des activités minières. Et de l'autre côté, le pays pourra justement bénéficier de ses ressources pour continuer son développement en termes d'infrastructures, mais également en termes de développement de ses populations.

Par ailleurs, dans le cadre de la diversification de l'économie telle que voulue par le président Félix Tshisekedi qui prône « la revanche du sol sur le sous-sol » en faisant le développement de l'agriculture notamment, le ministre entend mettre à profit les ressources minières pour financer et développer d'autres activités au pays.

Le patron des Mines en RDC a également parlé de l'intégration régionale pour le développement de ce secteur, attestant que la RDC est une terre d'opportunités. Une terre d'opportunité, a-t-il dit, qui ne se limite pas seulement à une région ou à quelques produits. « Mais avec la cartographie, que nous sommes en train de poursuivre, cela pourra montrer qu'il y a une diversification en termes de produits que l'on pourra, d'une part, extraire et d'autre part, transformer localement », a souligné Kizito Pakabomba.

Et de poursuivre, pour l'intégration régionale, je prends pour exemple le partenariat entre la RDC et la Zambie. Il s'agit de mettre ensemble nos forces pour pouvoir développer une économie autour de la batterie électrique. Mais de manière plus générale, l'Afrique fait face à plusieurs problèmes qui freinent la transformation locale. L'un des plus grands problèmes, c'est la dotation en infrastructures. C'est un frein au développement de l'industrie minière. Ce secteur des infrastructures doit être développé sur le plan régional : les voies de communication, les routes, les chemins de fer et autres donnant accès vers les voies d'évacuation comme les ports. Là, il y a des aspects d'intégration régionale. Un autre point sur lequel il y a encore de gros efforts à faire, c'est l'énergie électrique qu'exige la transformation locale. L'Afrique doit fournir un effort pour mettre en place ces capacités énergétiques. Ces efforts sont en cours. La RDC importe de l'électricité de différents pays limitrophes. Nous avons 9 frontières avec des pays différents. Cela fait partie de l'intégration régionale. Mais il faut voir

cette intégration de manière plus globale. C'est vrai que les pays n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. Mais je dirais qu'il faut mutualiser. S'il n'y a pas de raffinerie dans un pays, pourquoi ne pas utiliser une raffinerie se trouvant aux alentours, au lieu d'envoyer cela en Europe ? Donc, l'intégration régionale est importante pour ces aspects. Mais également d'avoir des laboratoires, des universités pour former nos cadres miniers et parfois même des soudeurs et ces autres genres des choses. C'est aussi important d'avoir une montée en compétences de nos ressources humaines, principalement en termes de formation et renforcement des capacités. La RDC est en marche. C'est la RDC qui s'implique dans la traçabilité pour plus de transparence dans ce secteur minier. Sur la géologie de la RDC, a expliqué le ministre, il faut retenir que le pays a beaucoup de ressources. Une fois de plus, je dirais, parce que historiquement la RDC a toujours été un pays de potentiel pour différentes choses. Il y a eu le caoutchouc à un moment donné. Il y a eu le cuivre à un autre moment de décarbonisation du climat et du chan-



Le ministre Kizito Pakabomba au milieu, le DG du CEEC à G et le modérateur du forum MDA à D.

gement climatique. Maintenant, on se retrouve avec l'option de la transition énergétique, où 20 des 34 minerais critiques se retrouvent en tant qu'indices sur le territoire de la RDC. Aujourd'hui la RDC exporte beaucoup de cuivre. On est à plus de 2,5 millions de tonnes de cuivre. On est aussi fort dans les exportations du cobalt. Mais il y a plus que ces deux produits. Avec toutes ces ressources, la RDC a besoin d'investissements pour son propre développement. C'est une phrase célèbre de notre Chef de l'État qui dit que « nous voulons avoir la revanche du sol sur le sous-sol » en faisant le développement de l'agriculture notamment. Mais pour cela, on peut utiliser les ressources minières pour financer et développer ces activités. Le pays met en place beaucoup de mécanismes pour attirer les investisseurs. Dans mon programme

d'actions pour ce poste, nous allons beaucoup travailler pour la promotion des investissements. Il est important de pouvoir attirer tous ces investissements directs étrangers. Pour cela, nous allons commencer sur la partie cartographie. Donc, nous devons bien connaître nos réserves minières. Nous devons les certifier. Cela permet aux investisseurs de voir exactement sur quel type de gisement ils vont se positionner et de pouvoir établir leur plan de développement en fonction du Code minier qui en vigueur.

Le climat des affaires s'améliore chaque jour davantage

Mais le ministre avoue que cela n'est pas suffisant. Évoquant les aspects fiscaux et parafiscaux, il pense qu'il faille également que l'on puisse avoir un climat des affaires apaisé. Et il rassure que

le climat des affaires s'améliore de jour en jour grâce aux efforts qui sont faits là-dessus depuis l'avènement du président Tshisekedi en 2019. Le climat des affaires s'améliore de jour en jour, année après année. Ce que nous voulons aussi, c'est qu'on ait une fiscalité dans la fiscalité bien connue, bien prédictible de sorte que les investisseurs s'assurent de la rentabilité de leurs investissements et passent moins de temps dans les tracasseries administratives. Le ministre a souligné que le développement des Mines, qui respectent toutes les règles environnementales, les règles sociales et les règles de gouvernance, permet d'apporter une sécurisation dans les régions où elles opèrent. C'est alors que les artisans et les communautés locales qui vivent autour des mines choisissent plus facilement d'avoir des revenus stables plutôt que des armes.



Le ministre Kizito Fikabombi dans la salle de conférence



Le ministre Kizito Pakabomba et les organisateurs du forum

Mais le Code minier en vigueur depuis 2002 et révisé en 2018, demande aux investisseurs de remplir également un rôle par rapport au développement dans leur secteur opérationnel. La RDC doit bénéficier de tout cela. Parce qu'il faut que les Mines profitent à tous équitablement. Pas seulement aux entreprises qui viennent investir. Elles doivent également participer au développement des communautés locales.

Assainissement du secteur au niveau local

Nous mettons plus de clarté également à tout ce qui est permis d'exploitation. Aujourd'hui, nous avons de moins en moins de problèmes de conflits sur les périmètres accordés. C'est l'un des éléments qui favorisent la transparence et la traçabilité des produits.

« En résumé, la RDC a besoin des investisseurs tout comme ceux-ci ont besoin de la RDC, a dit Kizito Pakabomba aux investisseurs, avant de lancer que « La RDC se présente et se présentera encore mieux comme une terre d'opportunités pour le développement de vos activités. Et notre pays, pourra justement bénéficier de ses ressources pour continuer son développement en termes d'infrastructures, mais également en termes de développement de nos populations », a conclu le ministre des Mines.

Il apparaît clairement que le ministre a besoin de développer pour la RDC, à la fois sa connaissance de son territoire sur les enjeux d'infrastructures géologiques par la cartographie géologique, par la prospection géochimique, par l'acquisition géophysique aéroportée

pour avoir un seuil des données uniforme, ordonné, pour bien connaître, mieux gérer et planifier ses ressources minérales et attirer les investisseurs. D'un autre côté, il table sur des enjeux de formation qui sont importants aussi bien au niveau des administrations techniques que de la fin du cursus universitaire pour les cadres de demain et également des acteurs miniers artisanaux et industriels sur la réglementation et l'évolution de la réglementation. Il y a un enjeu spécifique sur l'activité minière artisanale, qui représente entre 10 et 15 % de la production du pays et emploie directement ou indirectement entre 10 et 15 millions de citoyens du pays. Et si le ministre joint l'acte à la parole, le pays peut s'estimer heureux pour son envol vers le développement.

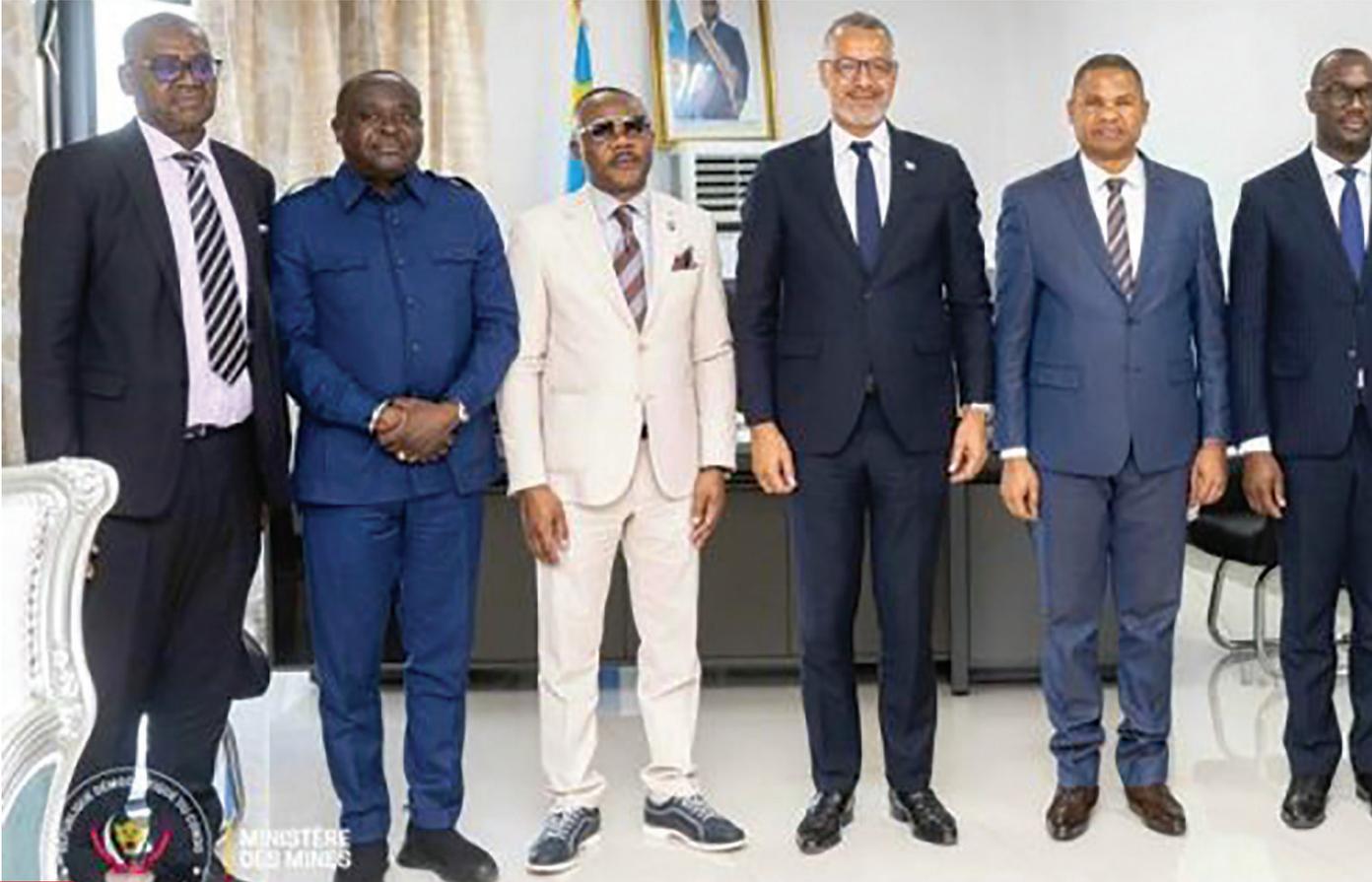
Didier Kamesa Mwana

Kizito pakabomba dans l'arrière pays

Nation



Le ministre Kizito Pakabomba et la gouverneure Fifi Masuka



Le ministre Kizito Pakabomba avec tous les chefs des services techniques de son ministère

Mû par le profond désir de faire de son secteur un véritable levier de diversification de l'économie et de création des richesses en République démocratique du Congo, ainsi que par sa mission continue de veiller à la conformité et au développement durable des activités minières dans le pays, le ministre des Mines, Kizito Pakabomba a entrepris récemment une tournée dans l'arrière pays. Cette itinérance de Pakabomba a commencé par la province du Haut-Uélé, plus précisément à Watsa, où il a visité l'une des plus grandes mines d'or en Afrique, Kibali Gold mines. Sur place, le ministre des Mines a pu observer les conditions de travail, les innovations technologiques pour minimiser l'impact environnemental et les efforts de redistribution des profits. Ensuite, il a visité le site souterrain, constatant les initiatives écologiques et dialoguant avec les travailleurs et dirigeants pour discuter des défis et opportunités du secteur minier. Après quoi, le patron des mines s'est rendu dans le Nord-Kivu et tout récemment, dans le Grand Katanga. Il faut souligner le potentiel minier de toutes ces régions visitées par le ministre Kizito Pakabomba et leur importance stratégique pour la réussite de cette politique de diversification de l'économie et de création des richesses. Sa tournée de six jours dans le Haut-Katanga et le Lualaba, a débuté par Lubumbashi, le 15

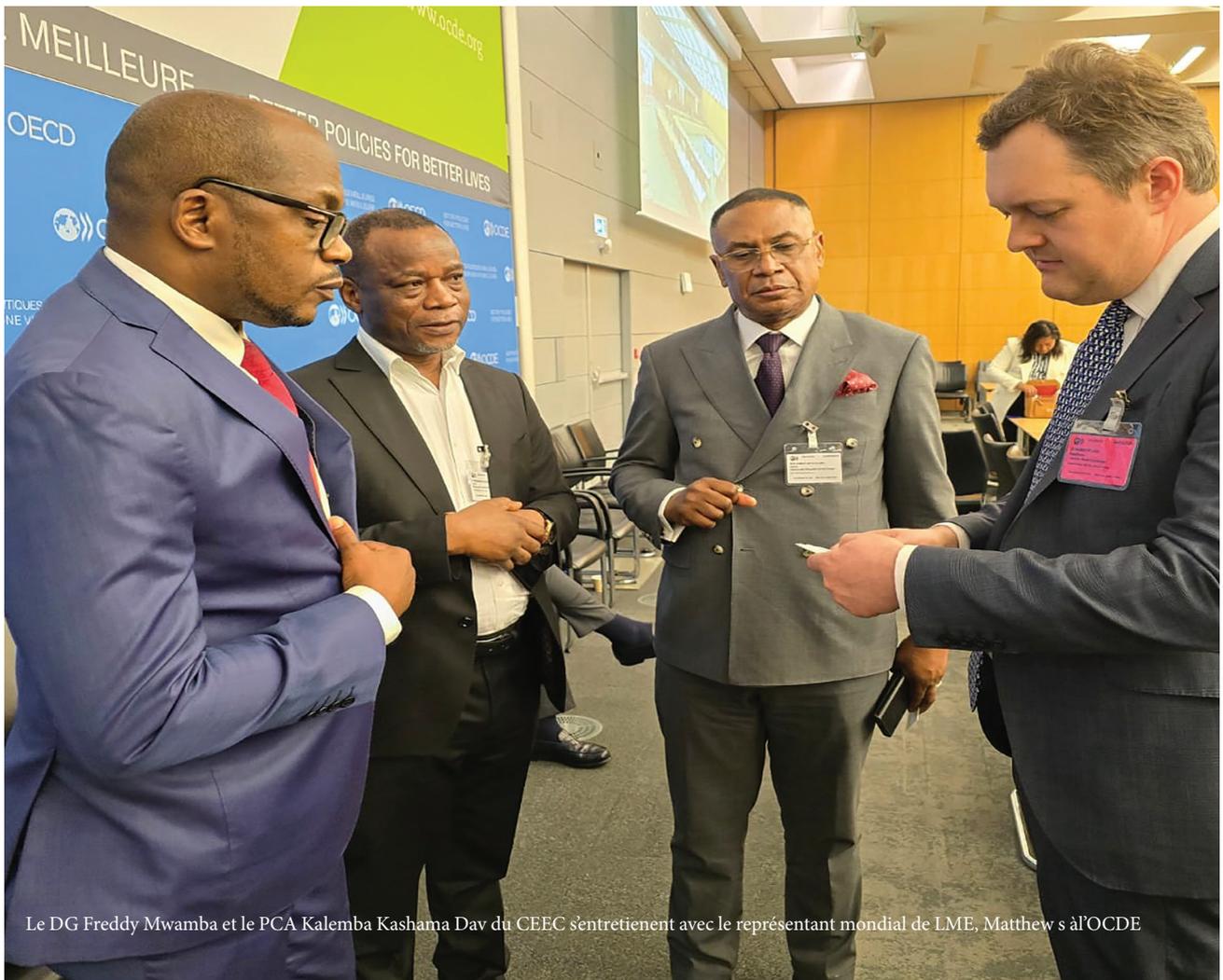
août 2024. Il y a rencontré le vice-gouverneur du Haut-Katanga, Martin Kazembe, avec qui, il a échangé sur l'état de lieux du secteur minier dans le Haut-Katanga, en abordant particulièrement les défis environnementaux liés à l'exploitation minière. Il a ensuite visité les installations de la Société Congolaise pour le Traitement du Terril de Lubumbashi (STL). Le ministre a noté tous les défis auxquels cette entreprise est confrontée et a réaffirmé la détermination du Gouvernement à reprendre en main le secteur minier en vue de renforcer la résilience de l'économie congolaise. De Lubumbashi, Kizito Pakabomba s'est rendu à Kolwezi, dans la province du Lualaba. Son arrivée à Kolwezi a été suivie par une réunion de travail avec la gouverneure, Fifi Masuka Saini et tous les responsables des services du secteur minier de la province. Au cours de cette réunion, Kizito Pakabomba a souligné l'importance du secteur minier pour

l'économie nationale et le bien-être des communautés locales. Il a salué les progrès visibles dans la province, notamment en termes de développement des infrastructures. Conscient des défis environnementaux, artisanaux et énergétiques, qui plombent les efforts de développement du secteur dans cette région, le ministre a promis d'y apporter très rapidement des solutions idoines. Le numéro 1 des mines a également insisté sur la nécessité pour les entreprises minières de contribuer activement au développement du pays et de respecter leurs engagements en matière de cahiers des charges, de redevances, et de développement social. Il a rappelé l'importance d'une répartition plus équitable des richesses afin qu'elles bénéficient réellement à la population. Kizito Pakabomba a, ensuite, rappelé à l'administration minière du Lualaba, son rôle déterminant dans le développement du secteur. Il a insisté sur la nécessité pour cette administration de viser des résultats concrets et d'adhérer aux valeurs d'éthique, de courtoisie et de performance. Ici comme ailleurs, le ministre a prévu de visiter les entreprises minières avant son retour à Kinshasa. Dans cette tournée, Kizito Pakabomba s'est fait accompagner d'une forte délégation composée de plusieurs experts du secteur minier, parmi lesquels le secrétaire général aux Mines, Jacques Ramazani Lutuba, le directeur général du Cadastre minier (CAMI), Popol Mabolia Yenga, le directeur général du Service d'assistance et d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (SAEMAPE), Jean-Paul Kapongo Kadiobo et le coordonnateur de la Cellule technique de coordination et de planification minière (CTCPM), Raphael Matamba Jibikilayi. Des animateurs des services spécialisés, dont les informations lui permettront de mettre en place de manière éclairée, la politique de diversification de l'économie et de création des richesses.

Didier Kamesa Mwana



ainsi que le secrétaire général aux Mines



Le DG Freddy Mwamba et le PCA Kalemba Kashama Dav du CEEC s'entretiennent avec le représentant mondial de LME, Matthew s à l'OCDE

17^{ème} édition du forum de l'OCDE

Freddy Mwamba invite les partenaires à adhérer à la vision minière de la RDC

A la 17^{ème} édition du forum de l'OCDE sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais qui s'est tenu du 21 au 24 mai 2024 à Paris (2, rue André Pascal 75016), le Directeur général du Centre d'Évaluation, d'Expertise et de Certification des substances minérales précieuses et semi précieuses (CEEC), Freddy Mwamba a présenté un exposé avec trois points ainsi que la conclusion. Il a commencé par le contexte de la situation minière à travers le monde, la vision de la RDC (à éclater en 4 axes), et ses atouts à ce propos. Enfin, il a présenté sa conclusion. En ce qui concerne le contexte, le DG a rappelé

que le monde est engagé dans des mutations qui présentent des besoins accrus en minerais stratégiques.

C'est pourquoi, il a, pour le compte de la RDC, étalé les différents défis que le monde est en train de connaître, notamment en ce qui concerne la fabrication des batteries, les drones, les robots, et les voitures électriques.

« Les besoins en minerais augmentent chaque jour », a-t-il fait remarquer. Freddy Mwamba a encore souligné que pour avoir les minerais, il faut d'abord faire l'exploration, l'exploitation, la transformation, puis, l'exportation et la consommation de ces minerais sur le plan international. Le rôle de la RDC est d'assurer l'approvisionnement res-

pensible de ce minerais. A ses yeux, la RDC est en train de prendre de l'envol à cet égard.

Désir ardent de la transformation locale pour la valeur ajoutée

Le DG a présenté une vision assise sur 4 axes, dont l'amélioration de la connaissance géologique qui est le souci permanent pour le DG. Car, explique-t-il, sur les 2.345.000 km², l'exploitation minière en RDC ne concerne aujourd'hui que 20% de cet espace. Le pays n'a que 20 % de son

information géologique. Le reste des 80 % de l'espace géologique du pays reste à explorer. C'est un défi, lance le DG du CEEC. La volonté est d'augmenter la connaissance géologique du pays. L'autre point épinglé par Freddy Mwamba, c'est l'assainissement du domaine minier. Le souci est de connaître ce que le sous-sol congolais renferme. Avec plus de 2.996 droits miniers actifs dans le pays, il n'y a que 2,56 % de droits d'exploitation. Ce qui veut dire que le chemin à parcourir reste encore long dans ce secteur. Parlant de la volonté d'augmenter la connaissance géologique du pays, le représentant du CEEC a évoqué un contrat signé entre le service géologique national et une firme internationale financé par le fonds minier pour connaître ce que la RDC renferme dans son sous-sol. Il a invité les uns et les autres à éviter d'entrer en RDC par la fenêtre, car, dit-il, la porte du pays est grandement ouverte. « C'est d'ailleurs la raison de la session en cours », a-t-il souligné. Le pays, annonce-t-il a besoin des investisseurs majors, qui ont des moyens financiers et non ceux qui viennent prendre des actifs miniers dans le but d'aller faire des prélèvements des fonds par-ci par-là au nom de la RDC et sans celle-ci. L'autre grand défi soulevé par Mwamba, c'est celui de maintenir les tendances de production toujours à la hausse. Car, sur le plan international, le besoin s'accroît chaque jour. A ce sujet, le CEEC relève le distinguo à faire entre la production industrielle et la production artisanale. Cela, pour souligner que la production industrielle représente plus de 85 % des exportations de la RDC. La production artisanale ne représente qu'une infime partie. Question de couper l'herbe sous les pieds des destructeurs qui véhiculent de fausses informations à propos de la production minière de la RDC pour justifier leur chantage sur le boycott des minerais congolais. La RDC, c'est quand même une réserve de plus de 75 millions de tonnes de cuivre, 6 millions de tonnes de cobalt, 7 millions de tonne de zinc, plus de 800 millions de tonnes de cassiterite, 30 millions de tonne de coltan, 40 millions de tonnes de wolframite,

45 millions de tonnes de lithium, le diamant, c'est plus de 700 millions de tonnes, et plus de 4 milliards, 900 millions de tonnes de fer. Le DG en a donné quelques statistiques de production et d'exportation à titre indicatif. Il est parti de 2010 à 2023. Il se dégage un accroissement de production chaque année. Pour le cuivre, par exemple, on est parti de 423.881,33 tonnes en 2010 pour clôturer l'année 2023 avec plus de 2.842.021 tonnes. Pour le cobalt, la RDC avait encadré et exporté 73.044 tonnes en 2010 et 139.840 tonnes en 2023. Il a fait le même exercice pour la cassiterite et le coltan. Le pays est animé par le désir d'encadrer sa production artisanale par sa mutation vers la petite mine. Pour ce faire, la RDC a mis en place un laboratoire ultra moderne avec des matériels de la dernière technologie. L'opacité que les acheteurs entretenaient autour du contenu de leurs minerais, notamment le cuivre, le cobalt, et leurs sous-produits et la faible valeur marchande que celle-ci induisait, ont poussé l'État à mettre sur pied ce laboratoire.

L'autre point de cette vision, c'est de faire des mines un facteur de stabilité. Le DG rappelle qu'évoquer le secteur minier congolais suscite actuellement la peur. C'est comme si les mines s'accompagnaient des malheurs. Pourtant, les mines doivent faire le bonheur de la RDC. Alors qu'au terme du forum précédent de l'OCDE, le mécanisme régional de certification était censé être un facteur de stabilité et de développement dans l'Est de la RDC où se trouvent les minerais stratégiques, le DG s'est encore vu, cette année, contraint de dénoncer de nouveau la guerre imposée à la RDC par le Rwanda sous le silence complice de la communauté internationale, foulant aux pieds le pacte de la CIRGL. Nonobstant cette guerre, il y a des projets comme Kibali et Alphamine, qui ont fait preuve de courage et qui sont en pleine exploitation.

En rapport avec la vision, le DG a présenté un dernier élément relatif à la valorisation des minerais par leur transformation locale pour la valeur ajoutée. Le pays tient à ne plus ex-

porter ses minerais à l'état brut. Il s'en suivra la création des emplois, des infrastructures, et le retour direct des retombées au niveau des communautés locales impactées par les projets.

Les atouts ne manquent pas à la RDC

En termes d'atouts, le DG du CEEC a mis en avant plan, la volonté politique manifestée par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Au nombre de ses engagements pris à l'occasion de sa réélection à la tête du pays, il y a la création de plus d'emplois par la promotion de l'entrepreneuriat, la protection du pouvoir d'achat, assurer, avec beaucoup plus d'efficacité, la sécurité pour tous, intensifier la diversification de l'économie nationale, garantir l'accès aux services de base, renforcer l'efficacité des services publics. Tout cela, souligne le DG, ne peut se faire qu'en conformité avec un cadre juridique. Aujourd'hui dans le programme de l'ITIE, la RDC est qualifiée comme pays confort. Elle est membre de l'OCDE et elle travaille sur trois normes : La norme nationale qui permet d'encadrer le cuivre, le cobalt, et les pierres de couleurs sur le plan interne, la norme régionale, où, elle est membre du mécanisme régional de certification pour l'encadrement des 3T et de l'or, et en tant que membre de l'OCDE, la RDC assure l'approvisionnement responsable sur le plan international. Chaque jour, le gouvernement congolais s'emploie pour l'amélioration du climat des affaires.

Pour finir, Freddy Mwamba a fait remarquer que la RDC a consenti beaucoup de sacrifices et a abouti à des résultats, malgré des défis qu'elle doit encore relever sur le plan des infrastructures notamment, l'énergie, la formalisation de l'exploitation minière artisanale. Le DG invite les partenaires à adhérer à la vision du pays pour ce secteur minier. ■

Didier Kamesa

Le Service Géologique National du Congo à pied d'oeuvre



DG Service géologique national

En vue de faire la cartographie géologique assistée par la télédétection, la géophysique et la géochimie ainsi que mener des investigations du sol et du sous-sol dans l'objectif d'identifier des substances minérales et des produits de carrières, un établissement public à caractère scientifique et technique a été institué, en RDC et placé sous la tutelle du Ministère national des Mines. C'est le Service Géologique National du Congo « SGN-C » en sigle. Il a été créé par Décret N°17/016 du 04 décembre 2017 du Premier Ministre

et reconnue aux articles 1 et 14 septies respectivement, du Code et Règlement Minier de 2018 parmi les Services techniques et Organismes spécialisés du Ministère.

Le SGN-C a reçu pour missions de procéder à la prospection et à la recherche géologique sur l'étendue nationale, seul ou conjointement avec les entités ou groupements à caractère scientifique. Mais pas seulement. Il devrait en même temps, acquérir de nouvelles données dans le but d'améliorer la connaissance géologique, géophysique metallogénique du territoire

national à des fins scientifiques et promouvoir le secteur minier à travers la recherche géologique de base, la compilation en vue de la publication et la vulgarisation des informations sur la géologie. Le SGN-C devrait également identifier des zones favorables à l'exploitation artisanale dans les périmètres non concédés et découvrir de nouveaux gisements pour augmenter le portefeuille minier de l'État et surtout rendre disponibles les réserves certifiées à mettre à la disposition des générations futures.

Pour parvenir à ses fins, le SGN-C

envisage de renforcer la synergie et la collaboration avec les autres services géologiques au monde dans le but de mener conjointement des recherches géologiques et minières utiles à la cartographie au niveau national et international. À travers des projets d'exploration dans des Zones de Recherches Géologiques (ZRG) des blocs prioritaires, il compte poursuivre la recherche de nouveaux gisements ou

zones cibles riches en métaux stratégiques indispensables à la transition énergétique et mettre sur pied une Banque Nationale des Données Géologiques et Minières qui conserve le patrimoine géologique de la RDC. Tout cela devra aboutir à la création d'un Musée Géologique National à Kinshasa à l'instar du Musée Géologique de Bukavu dans le but de promouvoir le potentiel minier de la RDC.



Il est important de souligner que la recherche géologique et minière nécessite l'utilisation de la technologie de pointe pour espérer découvrir des gisements de plus en plus rares et enfouis dans le sous-sol. D'où la nécessité, pour le SGN-C, de collaborer avec d'autres organismes similaires au niveau national et/ou international. Dans cet ordre d'idées, le SGN-C établit des relations de collaboration avec des

Universités congolaises et étrangères comme l'Université Mohamed VI Polytechnique, l'Organisation des Services Géologiques Africains (OAGS), le Musée Royal de l'Afrique Centrale de Tervuren (MRAC)/Belgique, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)/France, la Firme espagnole X-Calibur, etc.■

Didier Kamesa



DG Du Service géologique national

Perenco Mioc augmente son capital réserves

Muanda International Oil Company (MIOC), une filiale de Perenco vient de découvrir un nouveau champ pétrolier au puits d'exploration Moke-East qui se trouve entre les champs Lukami et Motoba. Cette annonce était faite en mai dernier par Frédéric Kiepferle, le DG de Perenco en RDC, qui s'est réjoui de cette colonne pétrolière de 24 pieds nets sur le bassin côtier de la RDC. Ce qui indique à ses yeux un avenir prometteur dans la richesse en hydrocarbures de la région.

Tardif au regard des enjeux de l'heure caractérisés par la transition énergétique ? Dans ce cas, la RDC aura beaucoup à perdre eu égard au fait que son potentiel pétrolier estimé restera inexploité.

Néanmoins, cette découverte suscite l'optimisme dans le secteur tant elle marque une étape historique, étant la première du genre dans la région après trois décennies d'efforts d'exploration incessants.

Moke-East vient augmenter le potentiel de ressources de Perenco et donne un nouveau visage au paysage énergétique de la RDC et au-delà.

En effet, cette découverte pourrait booster la croissance économique.

Son exploitation, qui sera, sûrement, construite selon les normes modernes, va ainsi impliquer des progrès technologiques. Mais pas seulement. On peut aussi assister à des changements géopolitiques dans la région.

Par contre, l'euphorie de cette découverte ne devrait pas faire oublier les précautions qui s'imposent quant à l'aspect environnemental de son exploitation. On sait ce qu'une exploitation pétrolière peut avoir comme impact négatif sur l'environnement et sur les communautés locales si on ne l'entourait pas de certains garde-fous. Les retombées positives immédiates peuvent être saluées. Mais on devra aussi tenir compte du long terme et inscrire l'exploitation dans la logique du développement durable. Comme pour dire qu'il ne faut pas s'emballer dans l'euphorie de cette découverte. Il faut aussi réfléchir froidement aux possibilités de l'exploitation ou non de ce gisement d'autant plus que le monde s'engage résolument au processus de transition énergétique en se tournant vers des énergies renouvelables et plus propres.

En tout état de cause, l'État congolais, l'entreprise, et les communautés locales pourront faire le choix judicieux qui s'impose entre profiter de cette au-

baine et préserver l'environnement ou encore trouver le juste milieu.

Quoiqu'il en soit, par cette découverte, Perenco vient de réaliser un coup de maître. Il reste à la capitaliser de manière éclairée.

Par ailleurs, la Perenco a révélé son intention de continuer avec les explorations dans cette région pour déterminer l'étendue complète du gisement de Moke-East. L'entreprise a annoncé ainsi que les opérations d'exploration sont aussi attendues dans d'autres blocs pétroliers.

La compagnie envisage aussi d'investir dans les infrastructures nécessaires pour développer ce site, tout en respectant les normes environnementales et sociales.

L'augmentation de la production pétrolière pourrait générer des revenus substantiels pour le gouvernement, créer des emplois locaux et stimuler d'autres secteurs de l'économie nationale. Au-delà de l'augmentation de la production pétrolière, le pays pourra s'avancer sans doute vers la réduction de sa dépendance vis-à-vis des importations en hydrocarbures entre autres, et ainsi assurer sa sécurité énergétique. ■

NResources



Encadrement des artisans, traçabilité des flux matières et perspectives du secteur minier artisanal en RDC

Le Saemape excelle sous Jean Paul Kapongo

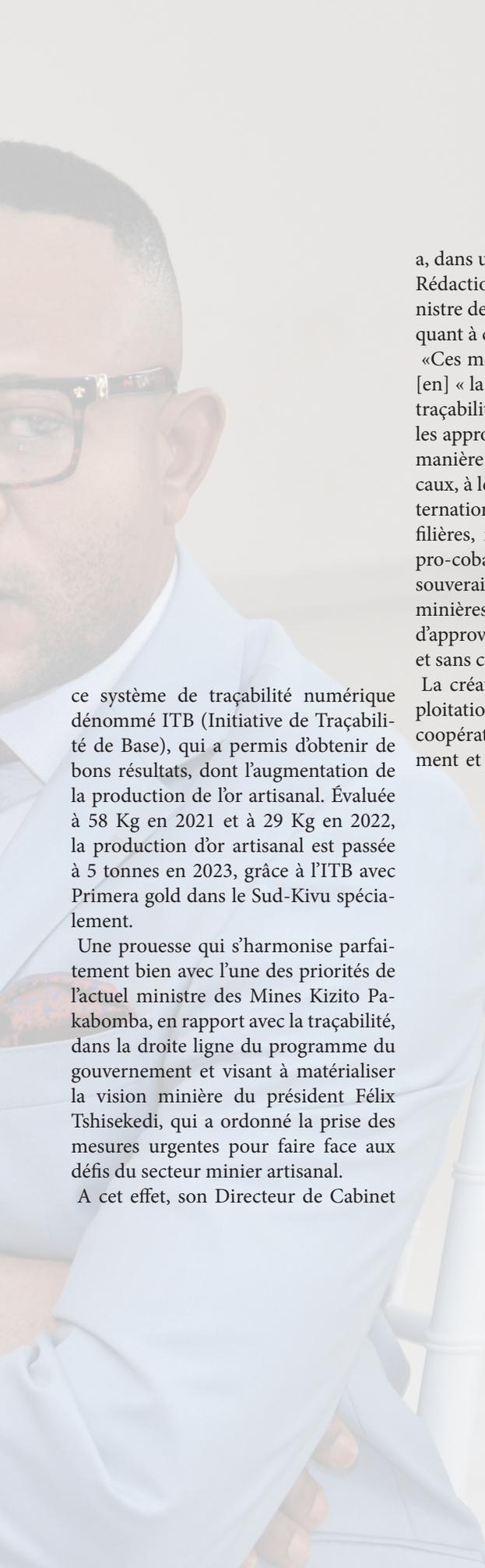
Depuis l'avènement de Jean Paul Kapongo comme Directeur général du Service d'Assistance et d'Encadrement des Mines artisanales et à petite échelle (SAEMAPE), ce service du ministère des Mines excelle dans l'accom-

plissement de ses missions sur le territoire congolais, notamment en mettant sur pied un système de traçabilité numérique pour suppléer au système documentaire déjà pratiqué.

En effet, ce service technique du ministère des Mines a pour missions,

entre autres, d'assurer la traçabilité des flux matières de la mine au point de vente en vue de canaliser et de quantifier toute la production dans le circuit officiel de commercialisation.

Sous le leadership du DG Jean Paul Kapongo, le Saemape a mis en place



ce système de traçabilité numérique dénommé ITB (Initiative de Traçabilité de Base), qui a permis d'obtenir de bons résultats, dont l'augmentation de la production de l'or artisanal. Évaluée à 58 Kg en 2021 et à 29 Kg en 2022, la production d'or artisanal est passée à 5 tonnes en 2023, grâce à l'ITB avec Primera gold dans le Sud-Kivu spécialement.

Une prouesse qui s'harmonise parfaitement bien avec l'une des priorités de l'actuel ministre des Mines Kizito Pakabomba, en rapport avec la traçabilité, dans la droite ligne du programme du gouvernement et visant à matérialiser la vision minière du président Félix Tshisekedi, qui a ordonné la prise des mesures urgentes pour faire face aux défis du secteur minier artisanal.

A cet effet, son Directeur de Cabinet

a, dans une correspondance dont notre Rédaction s'est fait l'écho, enjoint le ministre des Mines de prendre des arrêtés quant à ce.

«Ces mesures consistent, entre autres, [en] « la mise en place d'un système de traçabilité des minerais qui harmonise les approches de l'ITOA et de l'ITB, de manière à les adapter aux contextes locaux, à les conformer aux exigences internationales et à les étendre à d'autres filières, notamment stannifères et cupro-cobaltifères, en vue de renforcer la souveraineté du pays sur ses ressources minières et de le doter des chaînes d'approvisionnement stables, propres et sans conflits.

La création de plusieurs Zones d'Exploitation Artisanale à attribuer aux coopératives minières viables, légalement et régulièrement constituées des

personnes physiques de nationalité congolaise, afin d'y promouvoir l'émergence de la classe moyenne congolaise, grâce à une exploitation responsable, durable et respectueuse des exigences légales, environnementales et des droits humains.

La validation des sites miniers après les missions d'inspection ou de qualification dans le but de renforcer le processus de formalisation du secteur minier artisanal.

Par ailleurs, les personnes non-éligibles dans la chaîne d'approvisionnement des minerais issus de l'exploitation artisanale devront être déferées devant la justice, notamment les étrangers, qui s'adonnent à l'exploitation artisanale, y compris leurs complices congolais.

L'exploitation minière artisanale étant réservée aux seules personnes physiques de nationalité congolaise, il est impérieux de faire respecter la législation en vigueur », insiste-t-il dans ladite correspondance.

Il est ainsi question de faire face aux défis actuels et futurs, notamment sécuritaires, économiques et stratégiques, mais aussi de capter et ramener dans le circuit officiel d'importantes quantités de produits miniers qui lui échappent du fait de la fraude et de la contrebande.

Il sied de souligner que, dans cette droite ligne, Kapongo veille tout d'abord à la formalisation de l'exploitation minière artisanale en encourageant l'existence des coopératives agréées par le Ministre, l'institution et l'octroi des ZEA (Zones d'Exploitation Artisanale) où ces coopératives devront être installées officiellement.

Ce, d'autant plus que l'article 30 litera e du Code minier accorde la possibilité de superposer le périmètre d'une ZEA sur un droit minier à condition d'un renoncement écrit du titulaire de droit minier.

C'est ainsi qu'il peut assurer la formation en vue de renforcer leurs capacités techniques et managériales ainsi qu'apporter l'assistance financière aux coopératives minières et aux exploitants du secteur de la petite mine afin de promouvoir l'émergence d'une classe

moyenne congolaise dans ce secteur. Car in fine, cette formalisation vise la mutation de ces coopératives vers la petite mine.

Signalons que l'encadrement du Saemape consiste à travailler en synergie avec d'autres services de l'Administration publique, les autres services techniques du Ministère ainsi qu'avec d'autres organismes pour la conception, la fabrication et l'acquisition des équipements adaptés aux conditions géologiques des gisements exploités par les opérateurs miniers à petite échelle et les exploitants miniers artisanaux, en vue d'améliorer leur productivité qualitative et quantitative.

Il s'étant également à la vulgarisation des normes de sécurité sur les sites d'exploitation et à leur mise en application, dans le but de garantir une exploitation artisanale sécurisée, qui inclut le respect des normes en matière de sécurité, d'hygiène, d'utilisation de l'eau et de protection de l'environnement qui s'applique à l'exploitation de la coopérative minière ou des produits de carrières et à l'exploitant artisanal des mines.

Le Saemape veille également, après vente, au recouvrement de l'imposition forfaitaire (pour la petite mine) due à l'État suivant les modalités et mécanismes fixés par l'Arrêté interministériel des Ministres ayant les Mines et les

Finances dans leurs attributions.

Il encourage les exploitants miniers et ceux de la petite mine à s'acquitter, en application du code minier et de son règlement, des obligations découlant de l'exercice de leurs activités minières.

Les frais en rémunération des services rendus sont la contrepartie des prestations d'encadrement et de traçabilité des flux matières issues de l'exploitation artisanale et des mines à petite échelle, cfr Article 542 bis du Règlement minier.

Par ailleurs, les gisements miniers étant épuisables, le Saemape assure la promotion du développement intégré des communautés locales à qui est des-



tinée la rétrocession de la quote-part des 16% des droits superficiels, aux termes des dispositions du Règlement minier. Il incite également l'exploitant minier à petite mine ou artisanal à investir dans les autres secteurs de l'économie nationale en vue notamment d'assurer l'après mines. Aussi, suscite-t-il et participe-t-il à la création d'un fonds de crédit minier et à sa gestion pour la promotion de petites et moyennes entreprises minières.

Il est important de relever que plusieurs systèmes de traçabilité comme iTSCi, Met Track, Geotracability et ITOA, jadis mis en place en RDC à la faveur du manuel de procédure dont

le pays dispose n'avaient pas pris en charge la production depuis le puits, mais sont mis en œuvre à une étape donnée de la chaîne d'approvisionnement.

C'est ainsi qu'en 2021, le Saemape a développé le système ITB pour combler les limites de ses prédécesseurs.

Préoccupé par la nécessité de répondre aux besoins de lutter contre la fraude et la contrebande minières et l'observance des prescrits du manuel des procédures de traçabilité de la RDC, le Saemape a travaillé sur le développement de ce système de traçabilité qui prend en charge les informations de base de la production de minerais, dès l'ex-

traction de sable minéralisé au puits jusqu'au lavage de ce dernier. Il prend également en charge les informations de la commercialisation, de la production au point de vente jusqu'au comptoir ou entité de traitement, et permettant ainsi de capter les informations diversifiées incluant :

Les informations techniques du puits en production ; le processus de traitement des sables minéralisés jusqu'au produits fini (Minerai commercable), en intégrant les informations sur le transport, le concassage et le lavage de ce dernier ; les informations sur l'identité des acteurs : propriétaire du puits, travailleurs au puits, supporteur financier des travaux, transporteurs des sables minéralisés, travailleurs au point de concassage (y compris le propriétaire), les travailleurs au point de lavage (y compris le propriétaire de la laverie), le négociant acheteur de la production (son identité, ses coordonnées) ; ainsi que les informations sur les différents risques le long de la chaîne d'approvisionnement. Pour répondre aux normes nationales, régionales et internationales le Saemape procède à l'identification, à l'analyse et la gestion des risques.

L'ITB est une initiative de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement des produits miniers artisanaux du puits à l'exportation mettant en œuvre tous les outils de diligence raisonnable et incluant des aspects techniques pour rassurer les consommateurs finaux.

Cette initiative constitue un complément en amont de l'initiative ITOA pour la filière aurifère. Elle a été expérimentée pour la première fois en province du Sud-Kivu dans la filière aurifère où les résultats sont encourageants.

Outre l'approche documentaire, l'ITB dispose d'une approche numérique reposant sur le logiciel de gestion technique du Saemape appelé SAETECH, qui dispose d'une base des données techniques d'informations de base de toutes les filières des minerais qui sont partagées en temps réel à différents niveaux d'utilisations, d'où sa flexibilité à intégrer et à s'adapter à toutes les filières où le Saemape entend l'étendre. ■

Didier Kamesa Mwana

Reconstitution de ses réserves minières

KIBALI GOLDMINES se tape un nouveau gisement riche en or

Kibali Goldmines (KGM), vient de se taper un nouveau gisement minier riche en or, grâce à sa tenacité en matière de reconstitution des réserves et des ressources et à la poursuite des investissements en termes de technologie et de capacité. Cette annonce a été faite mardi 02 juillet dernier, à Kinshasa, par le Dr. Mark Bristow, PDG de Barrick, au cours d'un point de presse. « Nous comptons maintenir la production annuelle de KGM à 750 000 onces au-delà de l'horizon actuel de 10 ans jusqu'à 15 ans et au-delà », a-t-il déclaré. Le Président du Conseil de gestion de Kibali Goldmines a annoncé la découverte d'un District prometteur avec un potentiel de découvertes supplémentaires pour poursuivre la croissance de la mine dans le futur. Il s'agit d'un nouveau potentiel de découvertes significatives le long de l'axe KZ de plus de 50 Km (PK50 en partant de la mine), une distance en camion à partir de l'usine de Kibali, où plus de 90 % de la structure (KZ) en dehors de la zone KCD n'a pas été testée à une profondeur verticale inférieure à 150 m. Ces récentes découvertes à haute teneur dans la zone KCD continuent [Conformément au plan du corridor Agbarabo – Rhino – Airbo – Kombokolo (ARK)], selon le Dr Mark Bristow, à démontrer le potentiel d'exploration des friches industrielles. A ce PK50, la maturité de l'exploration est faible par rapport à d'autres Districts aurifères dans le monde (par exemple, Yilgarn en Australie occidentale et la région du Supérieur au Canada).

Bristow rappelle aussi que : « Kibali était non seulement la plus grande mine d'or d'Afrique, mais aussi la plus automatisée. Et, grâce à ses trois centrales hydroélectriques, dont Ambarau (11 MW), Azambi et Nzoro (les 2 avec la même capacité, soit 11 MW chacun), il est également un leader

en matière d'énergie renouvelable ». Ce qui place Kibali en tête des efforts de Barrick en matière d'énergie verte. Environ 80% de l'électricité de la mine est fournie par ses sources d'énergie renouvelables. « Ce chiffre va augmenter davantage grâce à une nouvelle centrale solaire », a promis Mark Bristow. A l'en croire, « Lorsque sa centrale solaire de secours et son système de stockage par batteries seront mis en service l'année prochaine, la part renouvelable de son mix énergétique atteindra 85 % ». Bristow affirme, par ailleurs, que l'année prochaine la centrale solaire de Kibali et le système de stockage d'énergie par batterie permettront de débloquer la capacité et de : 1) Réduire de 53 % la consommation de combustibles pour la production d'énergie thermique ; 2) Réduire les temps d'arrêt des installations de traitement ; 3) Réduire les émissions de Gaz à effet de serre (GES) (CO²) de 45KT par an à 24KT par an, et enfin ; 4) Faire passer la part d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de 81 % à 85 %. Pour appuyer sa thèse, Bristow évoque l'achat en cours des articles à long délai de livraison pour la Centrale solaire et le recours à la technologie innovante BESS (Ndlr : Dispositif qui stocke l'excès d'électricité généré par les panneaux solaires pour une utilisation ultérieure. Il agit comme un réservoir, garantissant qu'aucune énergie ne soit gaspillée). Ce qui fera que ladite Centrale solaire augmentera la pénétration des énergies renouvelables à 85% (contre 81%), réduisant la consommation de carburant pour la production d'énergie thermique de 53%.

À côté de la ferme volonté et de la détermination du management de Kibali Goldmines de garantir l'énergie 100% verte nécessaire au bon fonctionnement de cette mine de classe mondiale, la haute direction de Kibali Goldmines continue d'investir dans l'exploration

pour assurer une longue vie à cette mine à la grande satisfaction de la population du Haut-Uélé, la province hôte qui s'en tire avec quelques dividendes.

Avant de clore son propos, Dr Bristow a indiqué que Kibali s'est construite sur des partenariats avec ses parties prenantes, notamment le Gouvernement de la République et ses communautés d'accueil. Fort de son succès, Barrick était prêt à investir dans de nouvelles opportunités d'or et de cuivre en RDC, principalement dans le Copperbelt Katangais où la Générale des Carrières et des Mines (GÉCAMINES SA), son futur partenaire, détiendrait encore des riches gisements en cuivre, cobalt et autres métaux stratégiques dans son portefeuille. Mais à condition que le Gouvernement continue de construire à ses côtés », a-t-il fait savoir.

Il sied de noter, pour ceux qui veulent travailler avec Kibali Goldmines, qu'un premier lot d'appels d'offres est publié sur la mine et sur le site Internet de l'ARSP (Établissement public qui supervise le secteur de la sous-traitance en RDC) alors que la Joint-venture continue d'améliorer le contenu local en soutenant plus de 500 entreprises congolaises.

Suite à l'achèvement réussi du RAP et des infrastructures associées à Kalimva-lkamva,

l'attribution des contrats d'exploitation minière et de transport a été finalisée, l'accent étant fortement mis sur les entreprises locales.

Au moins 2.78 milliards USD payés aux sous-traitants

Au cours de cette conférence de presse, Bristow a également indiqué que son entreprise a déjà payé 2.78 milliards USD aux différents partenaires et fournisseurs dans le cadre de la sous-traitance.

Parmi ces partenaires, il y a par



Cyrille Mutombo, DG de Kibali

exemple Congo Services qui a fourni des vêtements de travail et qui crée une usine de fabrication pour les femmes à Durba. En 2023, c'est la société Inter Oriental Builders (IOB) qui a traité plus de 1,7 million de tonnes de matériaux miniers, tandis que MD Labour a fourni plus de 370 employés qualifiés à Kibali. Quant à Uele Motors, elle s'est occupée de l'entretien des véhicules légers, créant ainsi des emplois dans la communauté. Orfap, Comisemi, Group Rubuye et BMS sont des sociétés de forage congolaises qui développent leurs partenariats avec Kibali Gold Mines.

« A ce jour, plus de 500 entreprises de la RDC font des affaires avec Kibali », révèle Mark Bristow, martelant qu'un dialogue engagé avec l'organisme de réglementation de la loi sur la sous-traitance a permis de réaliser des progrès significatifs en matière de localisation. « En ce qui concerne les exigences légales et réglementaires, tous les partenaires faisant affaire avec la mine d'or de Kibali se conforment aux normes de l'ARSP. Les appels d'offres sont désormais publiés sur le site Internet de l'ARSP et les principaux produits de la mine ont été attribués à des partenaires nationaux : Carburant, EPI, réactifs clés (carbone, chaux, soude caustique, billes d'acier...). Les principales activités opérationnelles ont été confiées à des entités nationales : extraction et transport du minerai, ingénierie et solutions civiles (construction de l'usine CRP). Les engagements éducatifs sont pris avec des partenaires locaux pour

favoriser un véritable sens de l'entreprise et des affaires », fait-il savoir en insistant sur le renforcement de l'autonomie des femmes partenaires commerciales.

Kibali Gold Mine projette d'autres localisations dans d'autres domaines notamment : Les travaux de génie civil (projet PV), la construction de maisons (plus de 500 maisons), la protection anticorrosion de l'usine, les travaux de béton, l'approvisionnement en ciment, la fourniture de consommables généraux d'atelier, la fourniture de mobilier de bureau, des peintures et autres produits chimiques tubes, tuyaux et raccords, mais aussi les lubrifiants. Mark Bristow indique que le premier lot d'appels d'offres est publié sur la mine et sur le site Internet de l'ARSP alors que Kibali continue d'améliorer le contenu local en soutenant plus de 500 entreprises congolaises. « Suite à l'achèvement réussi du RAP et des infrastructures associées à Kalimva-Ikamva, l'attribution des contrats d'exploitation minière et de transport a été finalisée, l'accent étant fortement mis sur les entreprises locales », a-t-il fait savoir en précisant que Kibali a conclu de nombreux partenariats avec des entreprises locales, à l'instar de l'équipe entièrement congolaise qui a construit la centrale hydroélectrique d'Azambi.

« Lorsque nous avons démarré la construction de Kibali il y a 14 ans, cette région était l'une des plus sous-développées de la RDC. La valeur que nous avons créée et l'infrastructure

que nous avons construite ici l'ont depuis transformée en une nouvelle frontière économique et un carrefour commercial prospère, avec une communauté qui est passée de 30.000 à plus de 500.000 personnes. Nous avons soutenu cette croissance en investissant dans le développement communautaire et en établissant des partenariats avec des entreprises locales que nous avons encadrées », a expliqué Mark Bristow.

Il faut dire que depuis son existence en 2006, Kibali Gold Mine a déjà investi 5.2 milliards USD dont 216 millions dans les infrastructures et soutien communautaire, 673 millions dans les salaires, 1.62 milliards dans les redevances, taxes et permis et 2.78 milliards dans les paiements des entrepreneurs et fournisseurs.

« Kibali avait été construite sur la base de partenariats avec les différentes parties prenantes, notamment le Gouvernement et les communautés d'accueil. Compte tenu de ces succès, la société est prête à investir dans de nouvelles opportunités d'exploitation de l'or et du cuivre en RDC, à condition que le Gouvernement continue à construire à ses côtés », a déclaré Mark Bristow en affirmant que Kibali est en bonne voie pour atteindre ses objectifs de production pour 2024.

Outre les professionnels des médias, plusieurs grandes personnalités du pays ont pris part à cette 53^{ème} conférence de presse trimestrielle de Kibali Goldmines. ■

Un partenariat bénéfique pour le secteur minier à l'échelle planétaire

Ateau Zola, Vice-présidente de la chambre de commerce Canada-Afrique, chargée des ressources naturelles. Associée au développement des affaires chez MineAfrica, qui offre une plate-forme de premier plan aux sociétés minières, aux conseillers de l'industrie minière, aux fournisseurs de services et aux gouvernements afin de promouvoir les investissements miniers en Afrique. Membre et partenaire affilié de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (PDAC) Elle est également une employée de la fonction publique canadienne depuis plus de 20 ans, avec une formation pratique en gestion d'entreprise (MBA) et en International Human Rights. Elle se concentre sur le développement des marchés et le rapprochement entrepreneurial entre le Canada et l'Afrique. Elle favorise les échanges commerciaux en assurant la liaison entre les délégations africaines et canadiennes. Grâce à ses compétences en matière de leadership et à ses principes commerciaux, elle fournit des services de conseil et de direction à diverses organisations canadiennes axées sur l'Afrique. Elle contribue à l'élaboration de stratégies globales qui tiennent compte des nuances des cultures canadienne et africaine. Elle crée des ponts entre le Canada et l'Afrique en favorisant le rapprochement économique, commercial et entrepreneurial.

Elle travaille avec plusieurs réseaux

de femmes entrepreneures africaines par le biais d'alliances stratégiques avec des organisations de femmes entrepreneures en Afrique et au Canada. Elle fournit un flux constant d'informations et de recherches aux entreprises canadiennes et africaines dans des secteurs spécifiques.

Elle travaille avec plusieurs réseaux de femmes entrepreneures africaines par le biais d'alliances stratégiques avec des organisations de femmes entrepreneures en Afrique et au Canada. Elle a été vice-présidente de l'Organisation des femmes Africaines-Canadiennes.

La Chambre de commerce Canada-Afrique est au service de ses membres depuis 1994.

Elle accélère le commerce, les affaires et les investissements entre le Canada et l'Afrique grâce à des opportunités de réseautage et de partage d'informations de classe mondiale.

Fondée en 1994, la Chambre est basée à Toronto et compte des membres dans tout le Canada et sur les marchés africains.

La Chambre est une organisation indépendante à but non lucratif qui entretient des liens étroits avec les entreprises et les gouvernements du Canada et de l'Afrique. La chambre de commerce aide les entreprises à s'implanter dans de nouveaux territoires. Elle fournit et conserve les informations à jour sur les tendances économiques, les réglementations commerciales et le climat du marché local.

Elle organise des conférences, des salons et des présentations dans le but d'informer les entreprises canadiennes sur les opportunités spécifiques des marchés africains et sur leur potentiel de croissance. Ainsi, elle contribue à accroître les échanges commerciaux entre le Canada et l'Afrique et à renforcer les échanges entre le Canada et le marché africain en pleine expansion.

MineAfrica promeut les investissements miniers en Afrique depuis 2002. Il offre la première plateforme pour atteindre un public de haut niveau composé de cadres miniers et financiers internationaux, de représentants gouvernementaux, de fournisseurs de services et de médias qui s'intéressent à l'exploitation minière en Afrique. Le PDAC offre aux gouvernements africains, aux sociétés minières et aux fournisseurs de services ou d'équipements une occasion puissante et rentable de se démarquer et de se faire connaître auprès d'un public de haut niveau favorable à l'exploitation minière en Afrique lors du plus grand salon d'investissement minier au monde.

Didier Kamesa



Ateau Zola, Vice-présidente de la chambre de commerce Canada-Afrique, chargée des ressources naturelles. Associée au développement des affaires chez MineAfrica

Environnement en RDC : Les tourbières, une ressource à valoriser

Les rideaux sont tombés, le 07 août dernier, à Kinshasa, sur la première édition de l'Université d'été des tourbières en République démocratique du Congo qui s'est déroulée pendant trois jours. C'était une occasion d'échanger des connaissances sur cette ressource vitale pour l'équilibre du climat à l'échelle mondiale. Plusieurs informations ont été mises à la portée des participants. A l'issue de cette édition, les scientifiques et experts ont formulé quelques recommandations, en l'occurrence l'urgence de mobiliser les moyens conséquents pour l'élaboration de la stratégie nationale des tourbières, la mise en place d'une task force scientifique devant aborder les différentes questions que l'on se pose sur les tourbières en République démocratique du Congo. Cette dernière (la task force scientifique) aura pour tâches entre autres, de trouver les réponses adéquates aux questions de la situation géographique des tourbières, du stock de carbone qu'elles regorgent, et des itinéraires de valorisation possibles.

L'Université d'été des tourbières en République démocratique du Congo s'est tenue en plusieurs sessions.

La session relative aux informations basiques sur les tourbières s'est penchée sur la définition et la typologie de cette ressource. Signalons que les scientifiques n'ont pas pu dégager une définition commune et adaptée aux tourbières.

Une autre session a étudié la question liée au développement des connaissances sur les tourbières. Ici, les scientifiques ont relevé que le manque d'information suffisante sur la ressource reste un handicap à l'amélioration de sa gouvernance. D'où, l'urgence d'approfondir les connaissances sur la localisation, les aspects physico-chimiques des tourbières, leurs aspects socio-économiques, les savoirs endogènes et traditionnels ainsi que les menaces auxquelles elles sont exposées. En effet, les participants ont reconnu la nécessité d'accentuer le renforcement des capacités et le transfert des compétences des experts vers ceux qui sont censés élaborer la stratégie nationale des tourbières.

Cette rencontre a aussi été l'occasion de reconnaître les avancées significatives enregistrées par la République démocratique du Congo et sa soeur d'en face, la République du Congo concernant les tourbières. Il s'agit notamment de l'engagement de ces deux pays à élaborer leurs stratégies de valorisation et de conservation des tourbières.

En outre, les experts ont relevé la nécessité des synergies autour de la création des passerelles susceptibles d'identifier et de collecter les initiatives autour des écosystèmes des tourbières, notamment en ce qui concerne les réformes en cours dans le domaine de l'aménagement du territoire, le foncier, la forêt, l'agriculture et autres.

« Je salue personnellement la tenue de cette université d'été qui a permis d'évaluer les connaissances disponibles, d'identifier les pistes de leur consolidation et de tisser les synergies entre le secteur et les acteurs intéressés par la thématique tourbières », a indiqué Héritier Mpiana, le directeur de cabinet adjoint de la Ministre de l'Environnement.

De son côté, le délégué du Programme des Nations unies pour l'Environnement a salué, par la tenue de ces asises, l'engagement de la RDC à valoriser cette ressource. Il a renchéri que : « Pour avancer dans la conservation et la gestion durable des tourbières, nous avons constaté qu'il y'a besoin énorme de la science. Les décideurs ont besoin de la science pour prendre des décisions informées. Cela est encourageant pour le programme des Nations unies pour l'Environnement qui, depuis près de cinquante ans, fonctionne pour que la science soit le socle de notre prise de décision ».

Comme on peut le constater, la valorisation éclairée de cette ressource naturelle est d'une importance avérée pour la RDC.

Didier Kamesa





Les participants à l'Université d'été des tourbières en République démocratique du Congo

Accroissement des recettes de l'État

Doudou Fwamba rabat le rappel des troupes au sein des régies financières pour plus de performance

La date du 19 août 2024 a été marquée au ministère des Finances, par la signature, à Kinshasa, des contrats de performance entre d'un côté toutes les régies financières de la République démocratique du Congo, à savoir la Direction générale des impôts (DGI), la Direction générale des Douanes et Accises (DGDA), la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Parti-

cipations « DGRAD » et les services connexes, dont le COREF, et de l'autre, ce ministère ; pour une mobilisation accrue des recettes publiques grâce à lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques qui mettent en mal les performances dans leur mobilisation.

Ces contrats de performance ont été signés avec des indicateurs et des objectifs clairs s'articulant autour de trois axes essentiels qui sont : Les objectifs

des recettes à réaliser durant l'année concernée ; les actions à mener par chaque partie pour la mobilisation des recettes, ainsi que les indicateurs de performance permettant d'évaluer distinctement les efforts de chaque service opérationnel des régies financières.

Dans son discours, le ministre des Finances, Doudou Fwamba, a exhorté les cadres de ces régies à intensifier la lutte contre le coulage des recettes.

Après avoir salué les progrès déjà réalisés dans l'atteinte des objectifs fixés, il les a aussi appelés à redoubler d'efforts.

« Cette année, j'ai décidé que nous mettions un accent particulier sur la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques qui entravent la mobilisation des recettes. Nous signons aujourd'hui des contrats de performance avec des indicateurs et des objectifs clairs pour éradiquer ces pratiques », a-t-il déclaré.

Doudou Fwamba a également insisté sur le fait que les régies financières devront placer la capacitation des agents au centre de leurs actions, comme le



Le ministre Doudou Fwamba



A D. Le ministre Doudou Fwamba et à G. le DG de la DGI, Barnabé Mwakadi

préconise le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

« Nous devons mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités, en formant nos agents. En ce qui me concerne, je n'hésiterai pas à accompagner les régies financières dans cette quête de performance pour le renforcement des capacités des agents », a-t-il promis.

Par ailleurs, le ministre a annoncé la mise en œuvre de plusieurs réformes déjà en cours, visant à consolider les efforts entrepris dans l'atteinte des as-

signations. Il reste convaincu que ces contrats de performance ouvrent une nouvelle ère de collaboration, et que les réformes mises en place contribueront à atteindre les objectifs assignés à ces régies par le Président de la République.

Dans le foulée, des prix ont été attribués aux régies ayant réalisé des prouesses dans leur travail. Le prix de performance, pour cette année, a été accordé à la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), qui a ré-

alisé 101% de ses objectifs, soit 5.015 milliards CDF collectés pour une prévision de 4.949 milliards CDF. La Direction générale des Impôts (DGI) a reçu le prix d'encouragement avec 86% de réalisation, soit 11.714 milliards CDF sur une prévision de 13.856 milliards CDF. Soulignons que la DGRAD n'aura atteint que 76% de ses assignations.

Avec l'émulation ainsi suscitée, si ces contrats de performance atteignent leur objectif, l'État pourra avoir les moyens de sa politique et réaliser les 6 engagements que le Président de la République a pris devant la Nation.

NResources



Condamné par la justice suisse pour faute administrative

Glencore PLC réagit

« Glencore est heureuse d'annoncer la résolution des enquêtes relatives à des faits qui se sont produits il y a plus de 13 ans. Cette décision met ainsi fin à la dernière des enquêtes gouvernementales précédemment divulguées sur les fautes commises dans le passé.

Le Conseil d'Administration et la direction de Glencore sont clairs : agir conformément à nos Valeurs, à notre Code de conduite et à la loi n'est pas négociable. Ces dernières années, nous avons beaucoup investi pour améliorer notre programme d'éthique et de conformité. Nous nous engageons à continuer à améliorer le programme et nous nous efforçons d'intégrer l'éthique et la conformité dans chaque facette de notre activité, quel que soit l'endroit où nous opérons dans le monde».

Cette déclaration contenue dans un communiqué relayé par nos confrères de la presse suisse,

est de Kalidas Madhavpeddi, président du conseil d'administration de Glencore, qui réagissait à la récente condamnation de sa firme par le ministère public de la confédération helvétique pour des actes de corruption commis par un partenaire commercial de l'entreprise.

De fait, le MPC a déclaré dans l'ordonnance pénale condamnant l'entreprise que l'enquête n'avait pas établi que des employés de

Glencore avaient eu connaissance des actes de corruption commis par ce partenaire commercial, et que Glencore n'avait pas non plus bénéficié financièrement du comportement dudit partenaire commercial.

Aussi, Glencore n'admet-il pas les conclusions du MPC mais, dans l'intérêt de la résolution de cette affaire, a accepté de ne pas faire appel de l'ordonnance pénale, a annoncé Kalidas Madhavpeddi, dans ce communiqué.

Il sied de souligner que les deux contrôleurs de conformité indépendants mandatés par les résolutions de Glencore avec le Ministère américain de la justice ont commencé leur travail à la mi-2023. Cette entreprise a consacré des efforts et des ressources considérables pour permettre un engagement constructif avec les contrôleurs et leurs équipes. Elle a commencé à mettre en œuvre les recommandations issues du premier rapport des Américains et elle se réjouit de continuer à travailler avec eux pendant le reste de leur mandat de trois ans afin d'améliorer continuellement son programme, a indiqué Kalidas Madhavpeddi.

Il faut rappeler que le Ministère public de la Confédération suisse (« MPC ») a clos son enquête pénale contre Glencore International AG (« GIAG ») par une ordonnance pénale et une ordonnance de classement.



L'ordonnance pénale retient la responsabilité pénale de Glencore pour n'avoir pas pris toutes les mesures organisationnelles nécessaires et raisonnables pour empêcher la corruption d'un agent public congolais par un partenaire commercial en 2011. La corruption en question était liée à l'acquisition par ce partenaire commercial de participations minoritaires dans deux sociétés minières en République démocratique du Congo auprès de la Gécamines.

Le MPC a déclaré dans l'ordonnance pénale que l'enquête n'avait pas établi que des employés de Glencore avaient eu connaissance des actes de corruption commis par le partenaire commercial, et que Glencore n'avait pas non plus bénéficié financièrement du comportement dudit partenaire commercial.

Le MPC a condamné Glencore à une amende de 2 millions de francs suisses et lui a imposé une créance compensatrice d'un montant de 150 millions de dollars américains au titre de l'avantage estimé obtenu par le partenaire commercial. Glencore a pleinement coopéré à l'enquête menée par le MPC et a notamment pris des mesures significatives depuis 2016 dans le but d'améliorer son programme de conformité. Ces éléments ont été pris en compte comme facteurs atténuants

dans la détermination du montant de l'amende.

L'enquête parallèle menée par le ministère public néerlandais a également été clôturée et l'affaire a été classée à la suite de la résolution de l'enquête suisse.

C'est ce que l'entreprise refuse d'admettre. Mais, dans l'intérêt de la résolution de cette affaire, elle a accepté de ne pas faire appel de l'ordonnance pénale.

Notons que Glencore est l'une des plus grandes entreprises diversifiées dans le domaine des ressources naturelles au monde et un important producteur et négociant de plus de 60 produits de base qui améliorent la vie quotidienne. Grâce à un réseau d'actifs, de clients et de fournisseurs répartis dans le monde entier, Glencore produit, traite, recycle, achète, commercialise et distribue les produits de base qui permettent la décarbonation tout en répondant aux besoins énergétiques actuels.

Avec un effectif de plus de 150 000 employés et contractants et une forte présence dans plus de 35 pays, tant dans des régions détentrices de ressources naturelles établies, ses activités commerciales et industrielles sont soutenues par un réseau mondial doté de plus de 50 bureaux.

Les clients de Glencore sont des consommateurs

industriels, notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'acier, de la production d'électricité, de la fabrication de batteries et du pétrole. L'entreprise fournit en outre des services de financement, de logistique et autres aux producteurs et aux consommateurs de matières premières.

Glencore est fière d'être membre des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme et du Conseil international des mines et des métaux. Il participe activement à l'Initiative pour la transparence des industries extractives.

Il entend appuyer la démarche mondiale visant à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris à travers les efforts qu'il déploie pour décarboner sa propre empreinte opérationnelle. Glencore est convaincu de la nécessité d'adopter une approche exhaustive et a examiné son engagement sous l'angle de ses émissions industrielles globales.

Depuis 2019, cette firme est engagée à réduire ses émissions industrielles des champs d'application 1, 2 et 3 de 15 % d'ici à la fin de 2026, de 25 % d'ici à la fin de 2030, de 50 % d'ici à la fin de 2035, et nous avons l'ambition de parvenir à des émissions industrielles nettes nulles d'ici à la fin de 2050, sous réserve d'un contexte politique porteur.

La Rédaction

Après MOTA à Paris, en France

Raphaël Matamba annonce la tenue, en RDC, d'un grand forum minier



Coopération

Interrogé en marge du forum Mining On Top Africa (MOTA), qui s'est tenu dernièrement à Paris, en France, sur l'opportunité que pouvait saisir le secteur minier congolais en ce temps de transition énergétique, le Directeur général de la Cellule technique de Coordination et Planification minière (CTCPM), le professeur Raphaël Matamba annonce la tenue, en RDC, d'un grand forum minier qui devra réunir tous les grands miniers du monde pour prendre la mesure de l'opportunité que cette mutation offre à la RDC qui regorge de plusieurs substances minérales utiles à cette mutation.

Ce sera la première édition d'une nouvelle conférence minière organisée en RDC pour parler du secteur minier et de sa prospérité dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des Congolais et d'induire le développement réel du pays. L'idée de cette conférence, a-t-il dit, a commencé depuis son arrivé à la tête de ce service. Mais le numéro 1 de la CTCPM reconnaît que ce n'est pas la première. Parce que, vers les années 2016-2018, il y a déjà eu des idées dans ce sens, sans aboutir réellement à l'organisation. Mais avec les enjeux actuels, dit-il, on ne peut pas rester là sans rien organiser au pays et ne se contenter que d'aller assister à des fora, des conférences des salons et autres, organisés à l'étranger par d'autres, la RDC étant un grand pays avec un potentiel minier important reconnu dans le monde entier. D'où, il annonce la tenue de la première édition de ce grand forum du 04 au 05 décembre 2024 en RDC, où tous les partenaires et tous les investisseurs miniers de la RDC seront invités. Ce forum va regrouper tous les principaux acteurs du secteur minier au niveau international et national. Il sera question de discuter de tous les problèmes actuels du secteur. Les commissions d'organisations sont déjà en place pour produire le kraft et le canevas de tout ce qui va se passer. C'est à ses yeux important pour que le pays bénéficie de ses potentialités minières.

Raphaël Matamba a commencé par rappeler le rôle principal de la CTCPM, qui est pratiquement celui de mettre en place des stratégies et des politiques pour que l'exploitation des ressources minières du pays soit beaucoup plus optimale. Il a aussi énuméré quelques missions de son service, notamment l'harmonisation et la coordination entre tous les ministères et les services de l'état intéressés par les questions du secteur minier. Par exemple les mines intéressent aussi bien le ministère des Finances, le ministère du Commerce extérieur, que celui de l'Environnement. Il existe différents aspects qui devraient être abordé dans ces ministères-là. La CTCPM, au niveau du ministère des Mines est chargée de la coordination et de l'harmonisation de toutes ces questions. La CTCPM a aussi dans ses missions, la centralisation et l'organisation de la diffusion de l'information du secteur minier. « Par exemple, si pour l'instant des investisseurs voudraient arriver au pays spécifiquement dans le secteur minier, ils auront du mal à savoir par où commencer, le ministère des mines ayant différents services spécialisés. Ces investisseurs doivent en

principe commencer par la CTCPM pour avoir l'information de base sur le les mines, le potentiel minier du pays, les types de substances dont le pays dispose, les types d'entreprises qui sont déjà opérationnelles sur place, la politique minière du pays, les textes réglementaires et légaux, etc. La CTCPM est en bref un organe technique conseil du ministère des Mines, qui coordonne et qui planifie toutes les activités minières du pays.

Le DG a aussi rappelé la genèse de la CTCPM. Un service né en 1978, à la suite d'un colloque tenu à Kinshasa/N'sele pour résoudre les problèmes et les maux qui rongeaient le secteur minier. Lequel colloque avait défini les termes pour le fonctionnement d'une cellule technique qui devait, à l'époque, coordonner toutes les activités du secteur minier, avec pour rôle de mettre en place des stratégies et des politiques pour que l'exploitation des ressources minières du pays soit beaucoup plus optimale.

La transition énergétique actuelle, où l'on parle des substances minières stratégiques et critiques, place le secteur minier congolais presque dans la même situation qu'en 1978 à une différence près. D'où, le besoin d'une politique minière cohérente au pays. C'est justement la CTCPM qui est chargée de développer les stratégies et mettre en place des politiques pour définir ce qui est stratégique ou critique pour la RDC. Le travail a déjà commencé dans ce sens depuis l'année passée pour définir, d'après les propres besoins du pays, ce qui est critique et ce qui est stratégique. C'est dans cet ordre d'idées que s'inscrit la convocation de ce forum, croit-on savoir. La CTCPM, à



Raphaël Matamba, Coordonnateur de la CTCPM,

travers son directeur général, pense devoir organiser cette rencontre avec les principaux acteurs du secteur tant sur le plan mondial que national, les partenaires, les investisseurs et les experts dont les échanges lui permettront de se faire une idée sur les stratégies, les politiques à mettre en place au pays, notamment en élargissant la liste des substances stratégiques et critiques où on ne retrouve jusqu'ici que le germanium, le cobalt et le coltan.

Mettant la lumière sur les notions de substances minérales stratégiques et critiques, Matamba a précisé que la criticité tient compte des facteurs. Par exemple, quand la pénurie d'un métal qui a beaucoup d'applications ou qui est utilisé dans plusieurs domaines risque de mettre en faillite les industries qui sont en aval ou si dans les 10 ans, il n'y a pas de métaux alternatifs pour le remplacer. Alors ce métal devient critique. Pour lui, si on doit aller dans ce sens, le cuivre déjà est critique, tout comme le nickel, le lithium. Et s'il faut aussi considérer les minéraux, il faut y ajouter le graphite, le chrome, etc. Donc la liste des ces substances doit être allongée.

La transition énergétique, une opportunité pour la RDC

Avec le réchauffement climatique, on voudrait que toutes les activités humaines s'inscrivent dans le cadre d'un développement durable. Et, le développement durable fait entre autres, référence à l'environnement. Il faut moins d'émission des gaz à effet de serre. La RDC regorge des ressources minérales qui peuvent soutenir cette

transition énergétique. Il a relevé que déjà en 2018, il y avait eu un décret du Premier ministre, qui définissait les types de substances minérales stratégiques dont la RD disposait le germanium, le cobalt et le coltan. Mais il faut préciser que la notion de stratégique et de critique est beaucoup plus relative. Elle dépend d'un pays à un autre. Il existe des arrêtés qui définissent les mécanismes liés à la commercialisation, à l'exploitation de tout ce qui est stratégique. En effet, aussitôt qu'on avait identifié le germanium, le cobalt et le coltan comme substances minérales stratégiques, au niveau de la redevance minière minière, quelque chose avait changé au profit du pays et de sa population. Pour ces substances, le pourcentage de la redevance minière était un peu plus élevée que pour le reste. Mais la liste de ces trois ne suffit pas. Il faudra l'allonger, mais dans un cadre bien précis avec toutes les parties prenantes pour définir les bases solides afin de dresser la liste définitive.

Par ailleurs, il a évoqué un autre problème crucial du trafic illicite des minerais dont il faut discuter avec tous les partenaires techniques et financiers concernant les mécanismes de leur certification et leur traçabilité. De fait, nul ne peut dire aujourd'hui le contraire que tous les minerais qui sortent la RDC, à partir de l'Est, en particulier les 3T (Tungstène, Étain, Tantale, Coltan et Cassiterite), sortent et arrivent illicitement jusqu'au Rwanda et sont tagués comme si cela provenait du Rwanda, alors que ce sont des minerais extraits de la RDC. Il y a eu beaucoup de débats et c'est connu. On devrait faire pression sur les consommateurs finaux, les grandes entreprises américaines pour qu'elles renforcent

les mesures de traçabilité et le devoir de diligence raisonnable de l'OCDE pour ne plus accepter tout ce qui provient du Rwanda. Parce qu'au niveau de la CIRGL, il y a des outils qui permettent de suivre la traçabilité de tous les minerais. La RDC respecte et met en pratique les 6 outils. L'important est de tracer le minerais à partir du puits d'extraction, jusqu'au négociant et au comptoir. Mais il apparaît qu'au Rwanda qui n'a pas de puits, la traçabilité des produits commence à partir de la raffinerie. C'est un problème auquel il faut mettre fin.

Trouver un cadre où les acteurs doivent en parler, est nécessaire. Dans un autre registre, de plus en plus, les Africains se rendent compte que le fait d'exporter les produits bruts ou moins élaborés, ne bénéficie pas à l'Afrique. La plus velue, c'est de l'autre côté. Ce sont les raffineurs, les entreprises métallurgiques et sidérurgiques qui gagnent beaucoup plus. Pour l'instant, il y a déjà une synergie au niveau de l'Afrique. Tous les pays exportateurs des substances minérales ou de produits miniers marchands essayent de voir comment extraire, traiter et transformer localement. Sur tout que le fait d'exporter implique déjà le transport et donc, la pollution de l'environnement de par le carburant (combustibles) que les engins transporteurs consomment. La transformation locale diminuerait, à cet égard, l'empreinte carbone. La lutte contre le réchauffement climatique devrait s'appuyer là-dessus. Et la RDC trouve une opportunité qu'il faudra capitaliser grâce aux réflexions qui pourront avoir lieu dans ces genres de rencontres.

Didier Kamesa Mwana



Didier Kaku, inspecteur général adjoint des Mines

17^{ème} édition de l'OCDE

L'éligibilité de ses produits miniers marchands sur le marché international au centre de la participation de la RDC

Didier Kaku est inspecteur général des Mines, en République démocratique du Congo. Il a pris part à la 17^{ème} édition de l'OCDE. Dans cette interview, il se félicite de la participation de son pays à ce forum. C'était pour lui, l'occasion de faire connaître les avancées enregistrées par la RDC dans l'implémentation de tous les mécanismes pour assurer l'éligibilité de ses produits miniers marchands sur le marché international, en particulier les 3T et l'or. Mais également une occasion de dénoncer le pillage des ressources minières congolaises à Rubaya par le Rwanda voisin. Il se réjouit du fait que la traçabilité, l'exigence en matière de procédure d'audits tiers parties, et la déclaration de l'origine des minerais, ces trois questions qui préoccupent tant son pays, soient revenues dans presque toutes les sessions de ce forum.

Monsieur Didier Kaku, inspecteur général des Mines, vous avez pris part à la 17^{ème} édition de l'OCDE. Quel message vous pouvez passer à ceux qui vous suivent à partir du pays ?

C'est un message de satisfaction parce que notre voix a été entendue au regard de tous

les efforts que nous faisons au niveau du pays dans le cadre de l'implémentation de tous les mécanismes pour assurer l'éligibilité de nos produits miniers marchands sur le marché in-

ternational, en particulier les 3T et l'or. Avec les événements malheureux de Rubaya, notre voix est entendue. Participer à cette conférence sur les chaînes d'approvisionnement responsable en minerais est une bonne chose pour assurer, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'éligibilité de nos minerais sur le marché international.

Le secteur minier congolais reste encore marqué par la fraude. Quelles sont les dispositions pour traquer tous ceux qui évoluent dans la fraude ?

Le moment n'est pas indiqué pour étaler toute la stratégie. Mais, je pense qu'avec la confiance que les autorités du pays en partant du président de la République, le Premier ministre, et madame la ministre des Mines, ont placé en notre personne, nous parviendrons à traquer toutes ces personnes. Parce que notre mission est de lutter contre toutes les formes de fraude et dans tous les compartiments de l'activité minière, partant de la recherche à la commercialisation en passant par l'exploitation et l'exportation. Surtout, nous avons un grand souci à propos des sous-produits. On a, jusqu'ici, eu l'habitude de ne déclarer que les majeurs. Je prends l'exemple de l'exportation du concentré du cuivre ou du concentré mixte du cuivre-cobalt, il y a toujours des sous-produits. Quand on exporte l'hydrophile de cobalt, le cobalt est majeur. Mais le cuivre, l'or et tous les platinoïdes peuvent se retrouver mineurs. Sou-

vent, ils ne sont pas déclarés. Notre lutte est qu'on parvienne à ressortir tous ces sous-produits, à l'exportation. Au moment opportun, nous vous donnerons tous les détails de toute l'organisation que nous mettons en place au niveau central, à Kinshasa et au niveau des départements, en provinces pour qu'il y ait un relai entre nos services provinciaux et le niveau central pour que le suivi soit mensuel, trimestriel, semestriel et annuel de telle manière que nous puissions aider les autorités à mobiliser davantage les recettes du pays.

Quand vous parlez de la lutte contre la fraude, vous allez juste lutter ou sanctionner en même temps ?

La lutte ira plus loin, jusqu'à la sanction. Voilà pourquoi, il y a tout un service contentieux au sein de notre département juridique. Quand nous luttons contre la fraude, la répression va suivre tout ce que nous saisissons, conformément à l'organisation judiciaire de notre pays. Nous travaillons en collaboration avec le ministère de la Justice. Nous apportons la matière et le ministère de la Justice usera de sa prérogative de réprimer. Nous participons ainsi à la répression en apportant à la justice des éléments de lutte contre la fraude et la contrebande minières sous toutes ses formes. Dès que nous avons des cas, nous allons vers la justice. Nous travaillons avec la justice pour aider à remettre l'Etat congolais dans ses droits.

Un mot par rapport à cette 17ème édition ?

Cette édition m'a marqué. Au fait, il y a eu plusieurs sessions parallèles qui se sont déroulées. J'ai fait l'exercice de demander à certains amis et experts qui nous ont accompagnés ici, ce qu'ils ont retenu sur telle ou telle autre session. Ils m'ont fait remarquer que le nom de la RDC est revenu dans plusieurs sessions, en particulier sur trois aspects : La traçabilité, les audits tiers parties qu'exige la procédure, et la déclaration de l'origine des minerais. Et là, nous nous sommes encore battus partout où nous avons pris part. Et, on ne doit pas se limiter à dire simplement que ça vient de la RDC ou de tel autre pays de la région. Notre lutte a consisté à préciser aussi le site d'exploitation. Parce que nous voulons lutter contre cette politique à plusieurs vitesses au niveau de la CIRGL, où, dans certains pays la traçabilité commence à partir de la raffinerie. Alors que la raffinerie n'est pas propriétaire d'un périmètre. Elle n'est pas titulaire d'un droit minier. Elle achète auprès des artisans. Il faut qu'on en précise le site de provenance. C'est ça notre combat. On a beaucoup parlé de l'aval. Mais nous sommes dans l'amont de la chaîne d'approvisionnement. On doit fixer l'origine du site, du périmètre minier qui a donné tel lot, qui est sur le marché international.

Propos recueillis par Marcel Mubenga



Leonnide Mupepele, Expert en Mines

Saluant les performances accomplies dans leur structure

MUPEPELE plaide pour l'octroi d'un prix à l'actuelle équipe dirigeante du CEEC

2.800.000 tonnes de cuivre, 140.000 tonnes de cobalt, 32 tonnes d'or. Tel est le tableau des exportations de principaux produits miniers de la RDC en 2023. C'est entre 30 et 40 milliards de dollars américains de recettes pour la seule année. Mais il y a à se demander ce que le pays aura lui-même gagné de toutes ces recettes. Un expert du secteur minier, Leonnide Mupepele parle des chiffres faramineux et pour cela, la quote-part des dividendes de l'Etat devrait se situer autour de 9 milliards des dollars américains en 2024. Dans cette interview, l'essentiel de son point de vue sur ce secteur porteur de l'économie de la RDC. Signalons que Leonnide Mupepele est dans le secteur minier congolais, depuis les années 1980. Il a commencé à la SOMINKI comme ingénieur des Mines, Puis haut cadre. Il a dirigé des exploitations stannifères. Son dernier poste à la SOMINKI, c'était à Kamituga, dans le Sud-Kivu, comme directeur de siège. La production était alors de 2 ou 3 tonnes d'or par an. Ensuite, il est arrivé au ministère des Mines comme Conseiller. Il est l'un des pionniers qui ont travaillé à la genèse du SAESCAM (l'actuel SAEMAPE). Il est, par la suite, arrivé à la tête du CEEC comme directeur général. Puis, à la CTCPM. Et aujourd'hui, il a son propre bureau d'études, le BICOTIM (Bureau d'Ingénieurs Conseil en Organisations, Technologie industrielle et Mines), qui fait de l'expertise dans ce secteur. Il est aussi l'auteur du livre : « L'industrie minière congolaise, chiffres et défis ».

NRessources : 2.800.000 tonnes de cuivre, 140.000 tonnes de cobalt, 32 tonnes d'or. Des chiffres faramineux.

Mupepele : Des chiffres faramineux, effectivement. Parce que pour la production du cuivre et du cobalt, nous avons atteint le sommet. Pour ce qui est du cuivre, chaque année, nous battons le record de l'année précédente. Là, nous sommes sur un nouveau record de 2.800.000 tonnes. Et l'année prochaine, ce sera certainement au-delà de 3 millions. Parce qu'il y a Kamoia qui ne fait que grimper au fil des années. Nous savons que la capacité ultime de Kamoia sera autour d'1 million des tonnes. Donc, la RDC est partie pour détrôner, sans coup férir, le Pérou. Elle l'a déjà fait l'année passée, même si les statistiques internationales essaient de retarder les choses. Nous sommes, aujourd'hui, en deuxième position sur le plan mondial, après le Chili.

Combien la RDC, a-t-elle pu encaisser de toutes ces recettes du secteur minier en 2023 ?

Nous avons fait de très belles performances. 2.800.000 tonnes de cuivre, 140.000 tonnes de cobalt, c'est effectivement de bons scores. Nous étions autour de 30 milliards de dollars américains.

Comme la RDC applique la marge de 30 %, peut-on estimé que c'est près de 8 ou 9 milliards USD qui sont tombés dans son escarcelle ?

Normalement, si les différentes régies qui sont dans la collecte des recettes publiques font leur travail correctement, de ces 30 milliards, que j'arrondis en gros, l'Etat devrait avoir 30%. Dans les 30 %, j'englobe la redevance minière, l'impôt sur le revenu, la quote-part qui doit revenir à l'Etat du fait qu'il est dans le capital social, soit à 20 % pour les anciennes sociétés, soit 10 % pour les Greenfield, le droit superficiaire, et autres. Globalement, tout cela devrait faire 30 % au minimum du chiffres d'affaires. Les exportations ont pu atteindre le niveau de 30 milliards USD. Et, comme pour les produits miniers de l'année passée, la récolte se fera cette année, on devait normalement ramener, dans l'escarcelle de l'Etat, autour de 9 milliards USD, rien que pour le secteur minier. Après le travail des régies financières, il faut que les autres services comme la cour des comptes, le CENAREP, l'Agence de lutte contre la Corruption et autres s'activent pour espérer une collecte qui soit maximale.

L'évaluation des 30 milliards, c'est seulement pour les métaux majeurs ou bien elle prend également en compte les sous-produits qu'on y retrouve ?

Je suis à l'aise lorsqu'on parle du CEEC aujourd'hui. Parce que les dirigeants actuels sont dynamiques. D'ailleurs, au cours d'une émission je demandais pour eux, une décoration. Ils le méritent. Ce sont des gens qui font du boulot vraiment, qui ont montré qu'ils savaient organiser une mission lorsqu'ils en ont les moyens. Ils l'ont fait. Le laboratoire de Musompo est moderne. Il peut nous permettre de détecter les métaux mineurs qui accompagnent les métaux majeurs, et qui, généralement, sont des métaux à haute valeur marchande comme l'or, l'argent, mais aussi les platinoïdes, c'est-à-dire, le platine, le germanium et aussi, figure-toi, le rhenium. A l'époque de la Gécamines, c'est dans mon livre, OBOKEN, qui faisait le raffinage de nos mé-

taux déclarait régulièrement du rhenium, qui est un métal de la famille des platines. Le laboratoire de Musompo est aujourd'hui capable de détecter tous ces métaux dans les produits qui quittent le sol congolais et pour lesquels, jusque-là, l'Etat congolais ne percevait pas de l'argent.

Si nous considérons qu'il y a des métaux mineurs comme l'argent, l'or, le germanium, le rhenium, le platine, qui ont une valeur marchande importante, et même si tout cela sort en traces, si les traces sont accumulés, faut-il dire que c'est des pertes énormes pour le pays ?

Je pense que c'est cela le problème qui se pose au CEEC actuellement. L'équipement est bon. Maintenant, il faut mettre en place des protocoles qui nous permettent de dire, lorsque le métal comme l'osmium, un métal qui n'est produit, à l'échelle mondiale, qu'à hauteur d'1 ou 2 tonnes par an. C'est des métaux qui entrent en alliage, qui viennent comme additifs à d'autres métaux pour renforcer leur propriété soit mécanique, soit chimique. Ils entrent dans la fabrication des aciers spéciaux, mais sinon aussi, jusque-là, la plupart des métaux de la famille des platinoïdes, servaient à dépolluer l'atmosphère. Parce qu'ils étaient utilisés dans les tuyaux d'échappement pour capturer le CO₂.

Avec les matériels sophistiqués du CEEC, seront-nous capables de détecter tous ces métaux mineurs et il y aura des factures ?

Ils seront détectés. Dès l'instant où ils mettront en place des protocoles pour dire que du moment où nous avons de l'osmium, à tel niveau PPM (Partie par millionième comme c'est dit, c'est en traces et en ultra traces) ou en telle quantité, du moment que cette quantité est récupérable sur le plan métallurgique, pour nous, comme cela quitte le sol congolais et ne reviendra plus, il est de bon aloi, au moment où ces métaux traversent la frontière, que le CEEC puisse exiger la part de l'Etat congolais.

Mais, est-ce qu'il y aura des fautes a posteriori, dire par exemple qu'il fait des années que Kamoia, TFM ou autre exporte le cuivre et en évaluer le coût des métaux mineurs ?

Là, je pense que ce sont des négociations qu'il faudra avoir avec ces entreprises. Je peux prendre le cas de la Belgique, qui a été pendant des années productrice d'indium. Est-ce qu'il y a encore une seule mine qui exploite en Belgique ? D'ailleurs, jusqu'au moment où nous parlons, je crois que la Belgique continue à déclarer de l'indium, qui ne vient que des rejets de la Gécamines. Ce sont les rejets d'OBOKEN, issus du traitement des métaux du Congo. Mais cet indium est déclaré au profit de la Belgique. Et le Congo n'est pas intéressé. C'est comme aujourd'hui, je constate que la production d'indium de la Chine a bondi. Or, la Chine se trouve être le pays destinataire de la grande partie du cobalt que nous produisons. Parce que, c'est le cobalt, qui, pour l'instant, quitte le pays à l'état presque intermédiaire. Tandis que le cuivre, lui, à 99, 99 %, il ne reste plus de place pour les sous-produits.

Au cours d'une émission, vous demandiez qu'on décerne un prix à l'ac-

tuelle équipe dirigeante du CEEC pour avoir mis en place un système d'évaluation professionnellement accepté.

Pensez-vous avoir été suivi ?

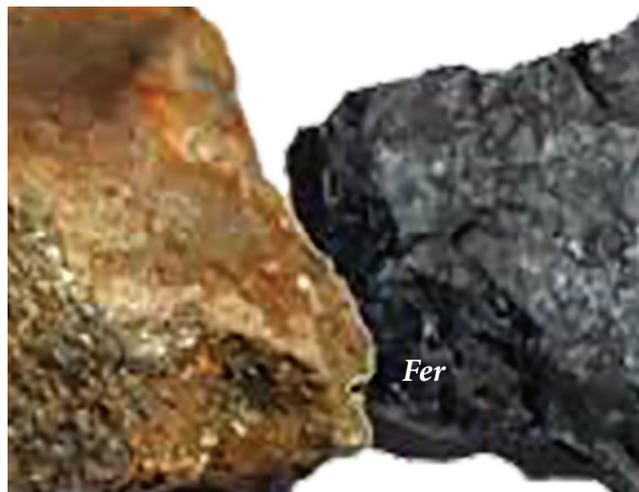
Je ne suis pas suivi. Mais, je ne me décourage pas. Parce que, je le dit tout haut, à travers ce micro, il faudrait quelque part que le Congolais restructure un peu sa vision par rapport à cette histoire de mérite national. Les musiciens sont décorés. C'est une très bonne chose. Moi, j'ai de l'estime pour la culture. Que des gens comme Franco, Rochereau, etc soient aujourd'hui honorés au niveau national, qu'il y ait par-ci par-là des monuments érigés en leurs mémoires, que des avenues portent leurs noms, j'applaudis. Tout comme ceux qui sont dans le foot-ball. Ils reçoivent des décorations. Mais, il faudra qu'on apprenne à décorer les scientifiques et ceux qui, dans ce pays, ont accompli des exploits. Je considère qu'en ce qui concerne le CEEC, qu'il y ait une équipe, un comité, qui ait pris la décision, quand je parle du Comité, je vois le Conseil d'Administration jusqu'au Comité de Gestion, qu'ils aient pris le courage de prendre une partie de leurs revenus, sur fonds propres, de mettre ça dans les investissements, ce n'est pas donné à tout le monde. Je ne connais pas beaucoup d'entreprises qui aient fait ça. C'est pour cette raison que j'applaudis. Surtout que cela va dans l'esprit de renforcer leur mission. En fait, leur mission, c'est quoi ? Ils ne sont pas là au Katanga pour contrôler les quantités de cuivre ou de cobalt qui sortent du pays. Non, ce n'est pas ça leur mission. Leur mission, c'est l'expertise des métaux précieux et semi précieux et rares. Et là, dans le cas du Katanga, après avoir mis en place cet équipement, ils sont justement en capacité d'accomplir correctement leur mission. Donc, j'applaudis ces gens. Parce que beaucoup de services de contrôle n'ont que des locaux. Mais, lors des exportations, quand on leur remet des échantillons témoins pour analyser et confirmer les analyses des laboratoires privés, ils abandonnent ces échantillons. Je ne veux pas citer des services ici. Mais tout ce que je sais, c'est que la plupart de ces services ne se contentent que de signer. Et les délégués, qui sont là, perçoivent leur collation, et puis ils sont contents et c'est fini. Tandis que le CEEC est allé au-delà, bien déterminé à faire le travail pour lequel ce service a été créé. Ils ont mis en place l'équipement requis pour faire ce travail. Et, je pense que des dirigeants comme ceux-là devraient être encouragés au même titre qu'on encourage un musicien, ou un footballeur qui a réalisé des performances. Ne serait-ce que pour avoir installé ces équipements que j'ai été visiter, qui sont des équipements de très grande précision et aux normes internationales. Là encore, c'est une demande que je fais solennellement au chef de l'Etat, qu'il voie comment reconnaître les mérites de ces dirigeants en leur accordant des médailles de mérite.

Un ancien directeur général du CEEC qui soit capable de vanter les mérites de ceux qui lui ont succédé. Ce sont des cas rares

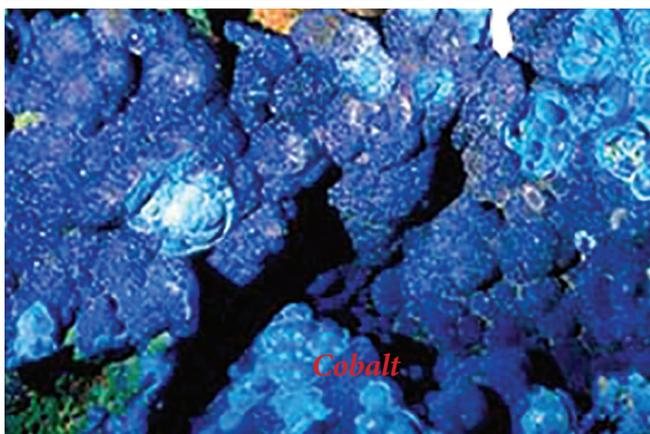
Il faut être honnête, rendre honneur à ceux qui ont fait un travail de qualité pour la Nation. Nous avons commencé ce travail. Nous n'avons pas pu le finir. Ils ont eu le courage de le finir et de façon honorable et excellente. Ils méritent que la Nation puisse donner un signal fort pour montrer que lorsqu'on a été à la



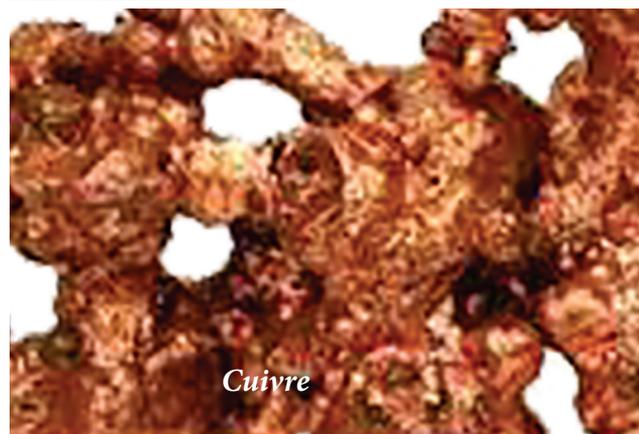
Aluminium



Fer



Cobalt



Cuivre

hauteur de sa mission, on mérite de la Nation.

Dans nos recherches, nous avons même découvert qu'il ne s'agit pas de Musompo seulement. Ils ont aussi l'ambition d'aller à Kipushi, à Lubumbashi et à Sakania pour installer d'autres matériels de la même capacité, si ce n'est pas plus sophistiqué que cela pour aider qu'à tous les postes frontaliers, la RDC ait la possibilité de découvrir la valeur réelle des métaux qu'elle s'apprête à exporter.

Je ne peux qu'applaudir et encourager une telle démarche. Mais encore une fois, je voudrais insister sur le fait que Musompo étant mis en place, il faudra maintenant que le travail soit fait et qu'on commence à voir ce qui se passe réellement, détecter ces métaux mineurs qui sont en teneurs valorisables dans les exportations. Peut-être que cela attirera davantage l'attention de ceux qui sont au sommet de la Nation.

Est-ce que les scientifiques congolais ne peuvent pas se servir de nos minerais critiques et stratégiques pour développer une industrie militaire dissuasive vis-à-vis des pays qui agressent le pays ?

Moi, j'aurais bien voulu que nos réserves minérales servent d'abord pour des fins de paix plutôt que de guerre. Mais, là comme nous sommes en guerre effectivement, il faut penser à mettre

ces fins à la guerre. Parce qu'il y a des gens, qui, malheureusement, ne voient la vie qu'en termes de conflit. Puis que vous parlez de la seconde guerre mondiale, je voudrais souligner le fait que c'était le cas avec cette découverte d'Einstein, la loi de la relativité qui a abouti à la mise en place de la bombe atomique avec les autres. Mais je voudrais aussi dire qu'en dehors de l'invention, il y a aussi eu les matières premières qui ont permis de mettre en place cette fameuse bombe larguée sur Nagasaki et qui a mis fin à la guerre, dont l'uranium du Congo. Oui, c'est vrai que nous avons suffisamment de scientifiques. On a souvent tendance à l'oublier. Les mines comme Tenkefungurume, KCC et autres sont dirigés par des Congolais. Ce sont des Congolais qui y travaillent. En réalité, les techniciens responsables de la marche de ces mines sont des Congolais. Sur le plan technique, nous avons la compétence et l'expertise nécessaires. Sauf qu'il faut juste organiser. Alors, est-ce que le Congo peut construire des armes de guerre ? Dans les circonstances actuelles, je dis que ce serait compliqué. Pour quelles raisons ? Parce que le matériau principal qui sert à la fabrication des armes ou de tout autre équipement métallique, c'est l'acier. Nous ne le produisons pas.

Mais nous pouvons le produire. Parce que nous avons l'une des plus grandes réserves de fer au monde, dans les 4 provinces issues du démembrement de la Grande Orientale. Il y a là une réserve de près de 20 milliards de tonnes. Nous sommes une puissance en termes de fer. Nous ne sommes pas en dessous de la troisième place au monde. C'est un potentiel important et de qualité avec des teneurs extrêmement élevées. Il nous faut un jour, mettre en place une sidérurgie pour pouvoir fabriquer l'acier, qui est le métal principal pour

produire les armes, les carrosseries des véhicules ou des chassies des voitures. Parce que l'acier intervient aussi dans la construction des fer à béton. L'acier, c'est le matériau de base de notre civilisation moderne. Nous ne produisons pas l'acier, alors que nous avons la matière première à gogo dans la Grande Orientale, dans le Kasai, et particulièrement, le Kasai central, le Katanga.

Avec tout ça, que font les scientifiques congolais ?

Il y a deux matériaux qui sont à la base du développement d'un pays : l'acier et le ciment. Lorsque le pays est assis sur ces deux filières, alors commence son développement. J'ai toujours indiqué, en ce qui concerne le fer, puisque 20 milliards de tonnes, c'est beaucoup trop pour une seule sidérurgie, que la production peut également servir à l'exportation. Mais, j'ai toujours préconisé qu'une quantité de ce minerai pourrait être traité sur place par des méthodes modernes. C'est cet acier qui nous permettra de développer nos chemins de fer ou comme vous l'avez dit, une industrie de l'armement, mais aussi, il nous permettra de construire le pays. Parce que sans l'acier et le ciment, pas de développement. Aujourd'hui la Chine consomme les deux tiers des métaux produits dans le monde. C'est notamment à cause de sa sidérurgie.

Vous dites donc que dans la production de l'acier et du ciment, les scientifiques ne pourront rien ?

Non. Il faut justement commencer par mobiliser les scientifiques autour de ces deux secteurs vitaux. Le ciment, nous l'avons suffisamment. Mais il faut associer à cela l'acier. La quanti-

té de ciment et d'acier consommée par habitant constitue un indice de développement.

Que dites-vous de loi en gestation interdisant toute exportation des minerais à l'état brut à partir de la RDC ?

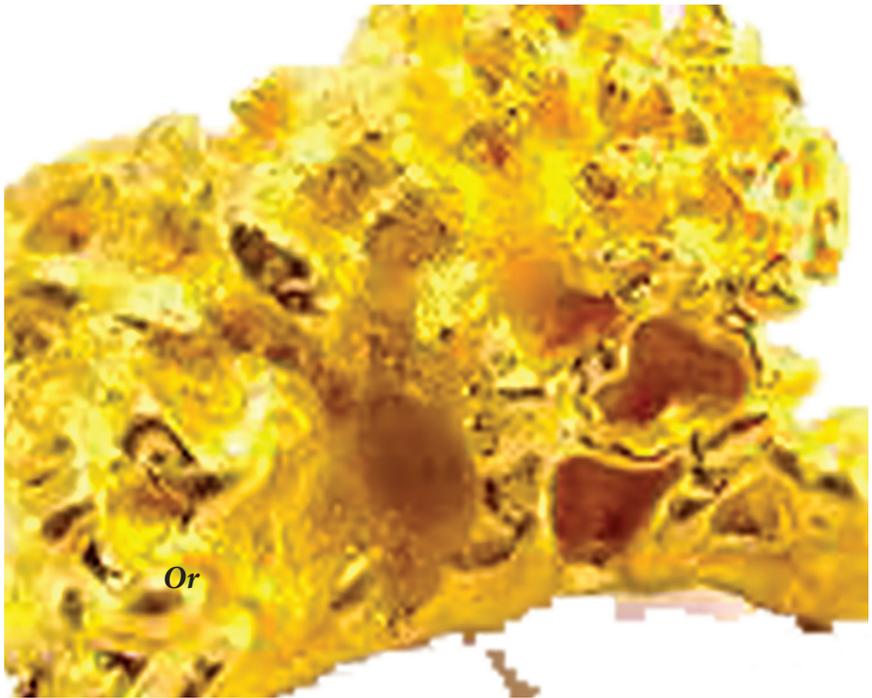
J'encourage une telle loi. Néanmoins, je mettrai un bémol. Je vais conseiller ceux qui sont à la base de cette loi, de pouvoir se renseigner auprès des experts en la matière. Pour la raison bien simple que certains métaux comme le cuivre, l'étain peuvent être transformés, jusqu'au raffinage, dans les frontières nationales. Mais, il y en a d'autres qui ne peuvent pas être traités, sur le plan de la métallurgie, ici chez nous. C'est par exemple le fer. Nous en avons parlé. Oui, une petite quantité, par des méthodes spécialisées, peut être transformée ici pour des besoins locaux. Mais, le minerai de fer, de manière générale, va vers les usines. C'est le minerai qui voyage pour aller vers l'unité de traitement. Non pas l'unité de traitement vers la mine. Pour la simple raison que les investissements pour mettre en place une industrie sidérurgique (qui transforme le fer en acier) exige beaucoup d'argent. A Travers le monde on ne trouve pas facilement des investisseurs qui se mettent dans la construction de nouvelles unités de sidérurgie. Généralement, ce sont des anciennes unités qui existent, mais qu'on alimente avec du minerai venant du monde entier. Par exemple, l'Australie, c'est quand même un pays développé. Mais les 300 millions de tonnes produits par an dans sa mine de Pilbara, prennent le chemin de la Chine, presque à l'état brut. C'est juste un petit traitement qu'on fait au niveau de la mine pour améliorer les teneurs, puis, cela quitte le pays. Donc, je veux dire à ces compatriotes qui préparent cette loi, que je les encourage encore une fois, d'user de prudence en allant s'informer correctement auprès des experts pour que ceux-ci leur disent les limites de cette loi. Parce qu'il y a des métaux comme le fer, le manganèse, et dans une certaine mesure, la bauxite, dont on ne peut pas empêcher l'exportation à l'état presque brut.

Pourquoi a-t-on comme l'impression que les Congolais ne ressentent pas l'impact des retombées des exportations de tous ces minerais ?

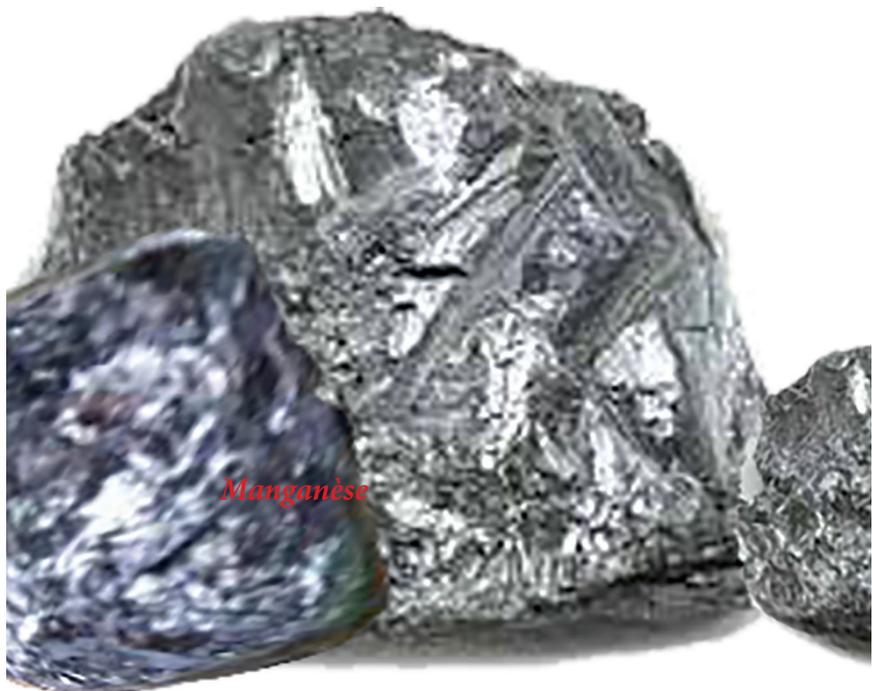
La première chose, c'est que la mobilisation doit être effective et performante. Si toutes les trois régies financières : la DGDA, la DGI, la DGRAD, font correctement leur travail en ce qui concerne les taxes pour les importations et les exportations, pour les recettes minières issues de la production de 2023, on devrait, cette année, voir près de 9 milliards USD rentrer dans le trésor public. Mais, avec la capacité de mobilisation de nos régies, nous risquons de n'avoir qu'autour de 3 à 4 milliards USD. Donc, il y a une grande partie qui va échapper au trésor. Mais après les régies financières, il y a les services qui viennent pour le contrôle, pour voir si les régies ont fait correctement leur travail, si rien n'a été oublié ou s'il y a eu des collusion qui pouvaient faire perdre de l'argent au pays. Ensuite, il y a aussi ceux qui font le budget, qui doivent savoir comment répartir équitablement la richesse nationale pour que le citoyen lambda en ressent les effets.

Vous aviez décrié, en son temps, le contrat Sicomines

Effectivement, j'avais dit que c'était le plus grand préjudice que la RDC ait subi dans le secteur mi-



Or



Manganèse

nier en matière de partenariat. Parce que, j'avais fait savoir à l'époque, que tous les partenariats qui avaient été mis en place, (que ce soit TFM il y avait beaucoup de tripatouillages autour de ce dossier, qui, au départ, attribuait au Congo 45 % du capital social, je ne veux y revenir) Sicomines, c'était un montage financier qui nous a fait subir le plus gros préjudice dans le secteur minier. Parce que chaque fois, que ce soit KCC, TFM ou n'importe que autre partenariat, l'Etat congolais a toujours eu quelque chose en rétribution du fait qu'il amenait ses gisements sur la table comme apport au capital social. Nous sommes à l'étape de la revisitation Je dis que cela a été revisité, mais malheureusement, on n'a fait appel à aucun technicien. Encore une fois, cela a été fait par des technocrates, qui

n'ont pas forcément le profil requis pour pouvoir faire ce genre de choses. Et encore une fois, dans 5 ans, on fera appel à des ingénieurs comme nous, pour nous demander de corriger ce qui aurait pu être évité. Je suis heureux que le travail ait été exploité et qu'aujourd'hui la Nation ait revu ce partenariat qui était léonin. Mais nous disons que dans la mise en place de ce qui est en train d'être fait, il serait bien d'associer les experts, les techniciens, qui ont été à la base du constat. Il ne faut pas qu'on fasse appel à nous seulement pour venir corriger ce qu'on aurait pu éviter.

Propos recueillis par Marcel Mubenga



Publication du rapport ITIE-RDC 2022 au 31 décembre 2024

Ça passe ou ça casse

Le coordonnateur national de l'ITIE-RDC, Jean-Jacques Kayembe, s'est confié dernièrement à notre Rédaction à propos du sort qui attend la République démocratique du Congo après le 31 décembre 2024, vis-à-vis du processus de mise en œuvre de la norme de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE).

En effet, à 4 mois de la fin du délai à lui imparti pour la publication de son rapport 2022, dont la date butoire est fixée au 31 décembre 2024, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC n'aurait pas encore commencé à collecter les données des entreprises extractives, faute de moyens financiers. Par le passé, la RDC a déjà présenté plusieurs rapports qui lui avaient valu le statut de pays conforme et même de pays à transparence élevée. Mais, le comité exécutif de l'ITIE international menace d'exclure la RDC du processus en cas de non-respect de ce délai. Et, les observateurs accusent le gouvernement congolais de trainer le pas pour financer ce processus.

Quel état des lieux faites-vous de l'ITIE, appelé à publier le rapport 2022 au 31 décembre 2024 ?

Je tiens à rassurer tout le monde que le rapport sera bel est bien publié. Parce que le comité tripartite qui est le comité exécutif a pris les engagements de faire avancer les choses afin que le rapport soit publié avant le 31 décembre.

Nous savons que pour faire la collecte il faut du temps et puis les entreprises ne sont pas faciles et il nous reste que 4 Mois. Est-ce que vous serez prêts ?

Je pense que les efforts sont mis en place. Le travail est en train de se réaliser. Déjà la semaine prochaine, nous serons dans le haut Katanga, le Lualaba, et dans toutes les provinces minières pour essayer de lancer cette collecte des données. Nous avons été accompagnés par le projet de la Banque Mondiale pour essayer d'accélérer les processus de collecte des données.

Ces activités vont commencer par sensibiliser toutes les parties prenantes qui sont les entreprises et les administrations au niveau national, provincial et local pour être capable de fournir les informations dans un temps record.

Vous parlez des entreprises extractives et les administrations, c'est pour que les gens sachent ce que les entreprises ont payé à l'État. Mais on ne sait pas ce que l'état fait de ce qu'il a reçu ?

Nous devons savoir qu'est-ce que nous collectons pour le compte du peuple.

C'est pour ça que nous disons, le renforcement de la norme 2023 doit beaucoup se pencher sur les questions de l'impact social et tous les éléments sont dedans. Nous allons essayer de travailler ensemble pour que dans le rapport qui sera publié, nous puissions démontrer comment est-ce que les institutions publiques ou le gouvernement ont pu utiliser le fonds collecté issu du secteur extractif.

Vous parlez de l'ITIE. Aujourd'hui, les gens se posent la question de savoir comment elle fonctionne actuellement avec la nouvelle norme, quels sont les canaux que vous utilisez pour publier ce rapport ? C'est comme si la population n'arrive pas à consommer la perception ou les données de vos rapports ?

Nous allons élaborer notre rapport conformément à la norme 2023. Une modification de la norme 2019 avec beaucoup d'améliorations qui responsabilisent le groupe tripartite du comité exécutif et les parties prenantes dans la mise en œuvre de l'ITIE. Nous savons que le rapport reste la colonne vertébrale mais avec l'évolution de la norme actuelle, il est de la responsabilité de toutes les parties prenantes et les entreprises et les administrations.

Vous avez obtenu le grand score en 2019, 85,5% grande distinction. Quel en a été l'impact sur la vie sociale et vis-à-vis de l'économie des congolais ?

Nous sommes en 2022. La RDC a été proclamé pays à transparence élevée

lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE. C'est par rapport au rapport de 2019. Mais la validation a eu lieu en octobre 2022. Il faut savoir une chose. Nous sommes dans un processus de transparence et de bonne gouvernance. Nous sommes en train de montrer aux citoyens ce processus de sensibilisation, de prise de conscience, afin que le peuple puisse être au courant de tout ce qui se passe dans le secteur extractif.

Dans la nouvelle norme, vous avez inclus la lutte contre la corruption comme des outils des outillés. Comment vous allez y parvenir dans les entreprises minières où les gens pensent qu'il y a pas mal de magouille ?

La Question de la lutte contre la corruption comme les autres modifications que nous avons accueillies dans norme 2023 existaient, mais de manière timide. Mais aujourd'hui, certaines exigences ont été renforcées pour remettre à surface le processus de chaque pays, à lutter contre la corruption. La loi minière oblige que tout contrat soit publié. Il y a beaucoup de risques dans la collecte des données et dans la gestion des fonds qui sont collectés. Je tiens à signaler que lorsque nous analysons la loi sur la lutte contre la corruption adoptée en 2022, il y a des dispositions relatives aux bénéficiaires. Mais aujourd'hui, comme c'est légal, nous sommes en train de travailler avec le ministre des Finances pour voir comment mettre en place des textes réglementaires qui devront accompagner cette loi.

Mais tout ça, c'est sur la base des déclarations des entreprises. Il n'y a pas des enquêtes fouillées ou des personnes outillées qui vont vérifier. Comment vous vous basez sur les données collectées par les entreprises. A ce niveau, est ce qu'il y a vraiment l'équité ?

De par le monde entier, les systèmes de déclaration reste d'application. Que ça soit pour la fiscalité ou pour d'autres processus. Nous sommes dans un système déclaratif qui n'exclut pas que le gouvernement puisse avoir des moyens et des outils de contrôle en postérieur. Les parties prenantes et les entreprises privées qui des partenaires de l'État. Nous devons avoir des outils qui vont permettre les recoupements de toutes les informations.

Doit-on vraiment faire confiance à ces actions à postériori, pendant que l'effet est consommé ?

Nous voulons que le rapport de l'ITIE puisse nous fournir des informations que personne ne peut contredire. Mais, on ne peut pas changer les choses. L'ITIE est une institution de promotion, de sensibilisations et de transparence afin que nous puissions améliorer la bonne gouvernance avec la participation du peuple via la société civile.

Donc l'action de l'ITIE reste une action d'éthique ?

Je dirais oui et non. Avant que nous puissions arriver au niveau de l'éthique associée à cela, nous souhaitons construire des systèmes qui feront que l'information soit de bonne qualité, que cela puisse arriver auprès des citoyens et des entreprises ainsi que de tous ceux qui sont impliqués dans l'appareil judiciaire afin de pouvoir remettre les droits dans les institutions publiques. La construction de ces systèmes va concourir à la promotion de la transparence, de la bonne gouvernance dans le secteur extractif de notre pays.

Dans les modifications de la nouvelle norme, vous avez inclus la transition énergétique et ce qui concerne l'environnement au niveau socio-économique. Que viennent faire les questions énergétiques et environnementales dans l'ITIE ?

Quand nous exploitons la ressource naturelle, nous impactons l'environnement. Et aujourd'hui, avec le contexte global de la transition énergétique, nous utilisons de moins en moins des énergies fossiles pour exploiter l'énergie propre. Et automatiquement, la consommation de minéraux que nous appelons stratégiques ou critiques. C'est logique que sa place va s'accroître. Et quand il y a une forte demande, nous avons constaté qu'il y a beaucoup plus de risques de corruption. C'est pour cela que cette question a été intégrée. Il faut en tenir compte dans les processus ITIE. On a renforcé des dispositions de certaines exigences pour que nous puissions analyser les politiques du gouvernement ou des institutions lors de la transition énergétique. Il faut savoir que la demande de nos minerais du cobalt, lithium, cuivre etc, va rester croissante. Et cette demande peut générer beaucoup de risques de corruption. C'est pour cela qu'avec la norme ITIE, avec les exigences renforcées, aujourd'hui, nous allons avoir la lumière sur toutes les chaînes de valeur. Mais la question de l'impact social et économique et les questions du genre sont déjà intégrées dans nos lois. Nous avons milité de tout temps pour que la révision du Code minier puisse porter ces questions. Aujourd'hui, il y a une bonne partie de redevance minière

qui reste au niveau local pour des questions sociales. Il y a une bonne partie de l'argent que nous avons inscrit dans les dispositions du Code minier et du Règlement Minier sur le code 0.3% du chiffre d'affaires ou la signature même de cahier des charges. C'est pour l'impact social. Aujourd'hui, avec la norme ITIE, nous sommes en train de faire le suivi, évaluer l'impact de l'exploitation des ressources naturelles sur les communautés environnantes. C'est pour ça que nous les portons. Dans plusieurs rapports ITIE, nous faisons des études des thématiques pour rentrer en profondeur afin de mieux évaluer l'impact de l'exploitation au niveau local. Et pour la question environnementale, il faut savoir que toute exploitation impacte négativement l'environnement. Il faut maîtriser cette dégradation de l'environnement en tenant compte du fait que nous sommes bien sûr en RDC. On a des problèmes de lutte contre la pauvreté. Mais nous sommes des citoyens du monde. Nous devons tenir compte de l'impact de l'exploitation sur le changement climatique. C'est pour cela que la norme ITIE, s'intéresse à toutes ces questions-là, qui ont trait à l'impact sur nos communautés et à l'impact sur l'environnement en général.

La nouvelle norme ITIE prévoit aussi la possibilité de commencer à jeter un regard sur les recettes des entreprises ?

De tout temps nous étions en train de regarder les recettes. Mais vous savez dans le jargon de départ, depuis 2002, quand on a créé ITIE, c'était public ce que vous payez et public ce que vous recevez. Nous nous sommes rendus compte avec les informations contextuelles qu'il y avait une dimension de la question qui n'était pas abordée : «est-ce que ce qui est payé par les entreprises du secteur extractif était réellement ce qui devrait être payé ? C'est pour ça que nous avons ajouté cette dimension des prévisions budgétaires. Aujourd'hui, la norme ITIE commence à regarder de plus en plus sur la prévision budgétaire de chaque projet minier. C'est pour ça que vous allez voir dans la norme ou actuellement dans la pratique, nous sommes en train de parler de la modélisation financière des projets miniers, pour permettre aux gouvernants de faire des projections réels pour notre budget. Vous allez voir pour cette année, qu'en plus de la norme ou du standard que nous allons publier, nous allons faire une analyse des grands projets miniers. Cela veut dire que nous allons le modéliser. Voir sur une année ou deux ans jusqu'à 5 ans, qu'est-ce que ces grands projets miniers peuvent fournir à l'État comme ressource budgétaire. C'est à ce moment-là que nous allons établir trois (3) échelons : Des prévisions budgétaires réels, faites avec des outils modernes des modélisations financières. Ce qui est payé et ce qui est réalisé par les administrations. Et c'est ces trois niveaux que nous allons comparer réellement, pour voir si l'État rentre réellement dans ses droits.

vous faites tout cela sur la base des déclarations des entreprises ? J'y reviens.

Le système déclaratif est universel. Mais cela n'empêche pas que l'État puisse construire des systèmes pour faire le suivi et l'évaluation de toutes ces déclarations des entreprises.

peut-on comparer la RDC avec d'autres pays du monde qui ont déjà développé leurs systèmes, où chaque dollar qui tombe dans l'escarcelle de ces entreprises est communiqué directement ?

Là, c'est une autre paire de question que vous venez de soulever. Vous parlez de digitalisation et de la collecte des recettes publiques. Je sais que le gouvernement est engagé dans le processus national de digitalisation pour arriver à faire des recoupements des toutes les transactions qui sont en train de se passer. Il faut se mettre en tête que c'est un processus qui se construit. Il faut bâtir des infrastructures et y mettre des applications pour arriver à cela. J'ai travaillé plusieurs années. Je sais qu'on va y arriver avec le ministère en charge de digitalisation. Mais la question des recettes du secteur extractif, comme je le dis, aujourd'hui, il y a deux outils qui peuvent nous permettre de faire la modélisation financière. Pour que nous puissions avoir de bonnes projections lorsque nous allons modéliser tous les projets miniers et les projets des hydrocarbures, nous aurons au moins des prévisions réalistes pour des budgets de l'État. En ce moment-là, nous pouvons mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour voir quel est le Gap qui se trace ou se dessine entre les prévisions et les réalisations. Et l'État pourra se doter des moyens pour pouvoir au niveau des administrations des Mines et des administrations du Budget et des Finances, des outils pour suivre cela. Avec le système actuel de modélisation, le risque d'erreurs est généralement autour de 10%.

Nous savons que le secteur privé est partenaire à l'État. Mais il n'empêche pas que l'État puisse se construire des systèmes modernes pour pouvoir suivre et mesurer si ce qui est payé est réellement ce qui devrait être payé. C'est à cela que nous poussons actuellement avec la norme 2023.

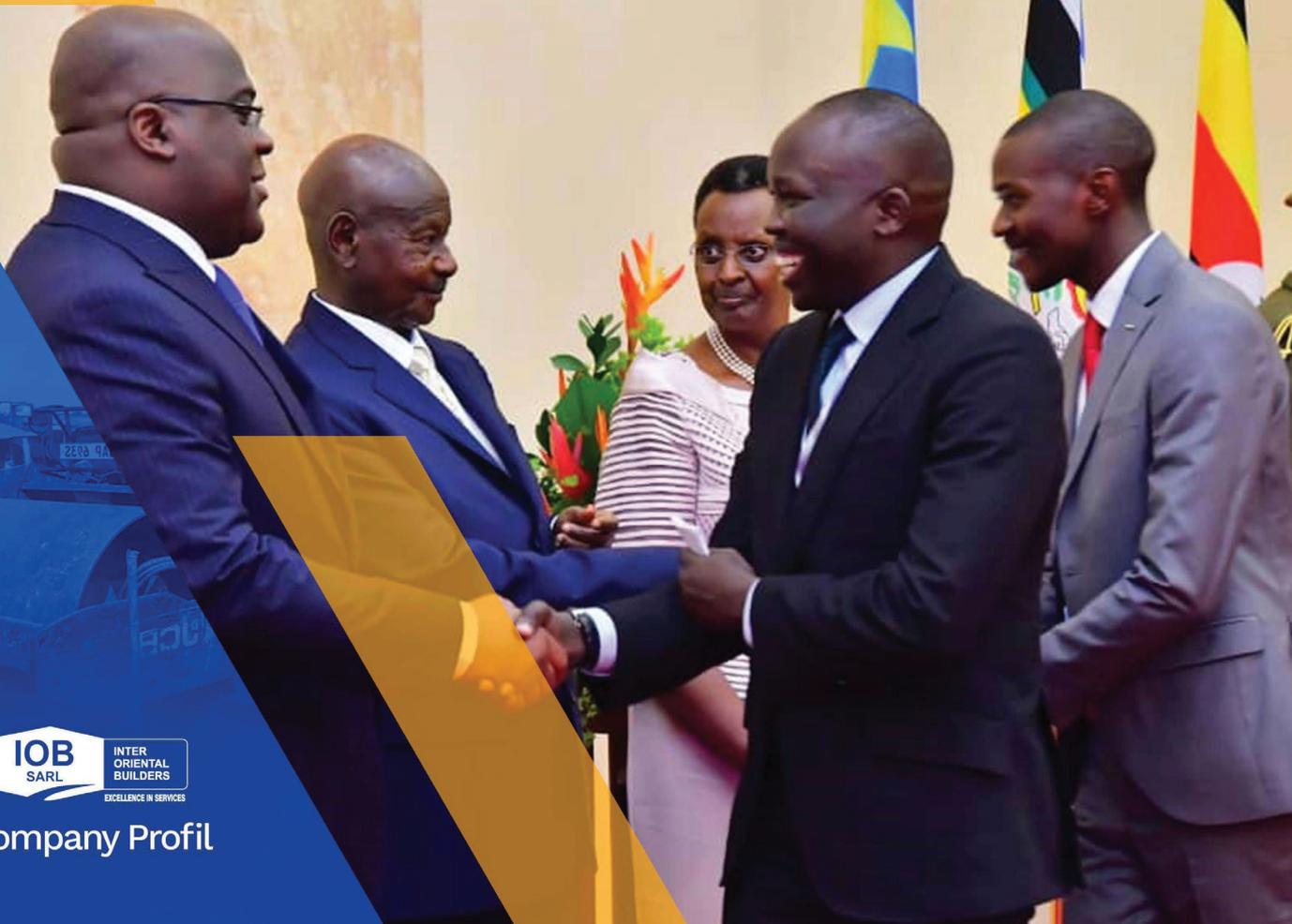
Propos recueillis par Marcel Mubenga

Pour tous vos travaux de génie civil, contactez
Inter Oriental Builders



Proposition des services de IOB

aux besoins du développement des infrastructures du pays



Company Profil